

Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER Tél. : + 227 20 74 11 99 Fax : +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.maroo.be.org](http://www.maroo.be.org)

Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs

Expériences, leçons apprises et jalons pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux

VERSION PROVISOIRE

23 Novembre 2012

1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un grand chantier qui a été lancé par le Réseau Billital Maroobé (RBM) sur l'analyse des crises pastorales. A travers ce chantier, le RBM s'emploie à assumer l'une de ses missions consistant à jouer un rôle d'acteur dynamique capable d'élaborer des propositions, mais aussi de se positionner comme un interlocuteur dans le processus de définition, négociation et suivi de la politique agricole régionale (ECOWAP), et plus spécifiquement du Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO.

Les réflexions concertées qui ont été menées dans le cadre de cette étude se sont orientées dans trois directions principales :

- comment fournir un soutien rapide, renforcé et mieux ciblé aux ménages de pasteurs vulnérables en période de crise pastorale ?
- comment protéger les moyens d'existence des éleveurs qui sont confrontés à des sécheresses de plus en plus rapprochées ?
- comment mettre en place des jalons permettant de renforcer la résilience des systèmes pastoraux ?

La présente étude s'inscrit dans le prolongement du travail d'analyse de la perception de la crise pastorale de 2009 par les pasteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) qui a été conduit par le RBM. Du point de vue de la démarche méthodologique, l'étude régionale s'est basée sur les investigations menées dans quatre pays dont la situation présente un grand intérêt au regard de la problématique examinée (Bénin, Burkina Faso, Niger et Nigeria)¹. Les études nationales se sont intéressées aux actions menées par les dispositifs publics en réponse aux crises pastorales, mais aussi aux filières d'approvisionnement en aliments de bétail. Elles ont combiné deux types de démarches, à savoir : (i) la recherche documentaire ; et (ii) la réalisation d'enquêtes par des consultants nationaux, en relation avec les antennes du RBM dans les pays.

En ce qui concerne les enquêtes, il convient de souligner que l'accent a été mis sur le recueil des témoignages des groupes d'acteurs qui sont les plus directement concernés par les crises pastorales. Ainsi, les investigations ont bénéficié de quatre principales sources d'information : (i) des rencontres individuelles avec des pasteurs et des agropasteurs touchés par les crises de 2005, 2009 et 2011 ; (ii) des entretiens avec les acteurs institutionnels impliqués dans les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises à la fois au niveau central et à l'échelle des sites retenus ; (iii) des échanges avec les experts des agences spécialisées dans l'aide d'urgence ; et (iv) des entretiens avec les acteurs de la filière d'approvisionnement en aliments de bétail.

Les matériaux collectés par les consultants nationaux ont été analysés, synthétisés et complétés par le consultant principal, expert en pastoralisme qui rédigé le présent document.

Cette étude démontre l'intérêt que présente l'élargissement du champ de la réflexion sur les crises pastorales au contexte politique et socioculturel. En effet, la recherche de solutions structurelles pouvant favoriser une meilleure adaptation des systèmes pastoraux aux risques majeurs ne peut pas être confiné au seul domaine technique. Elle doit questionner les relations sociales qui

¹ Le choix du Nigeria tient compte du rôle stratégique que ce pays va jouer dans la mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire.

constituent des déterminants importants pour la mise en œuvre des solutions envisagées, mais aussi évaluer leurs impacts potentiels sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles. La principale limite de ce travail réside dans le fait que les matériaux collectés par les consultants sont incomplets et de qualité hétérogène. Compte tenu de ces limites, il a fallu recourir à des données secondaires issues d'évaluations de projets, tout en sachant que les méthodologies adoptées dans le cadre de ces exercices ne sont pas toujours explicitées.

2. IMPACT DES CRISES PASTORALES RECENTES

2.1 Facteurs d'atténuation ou d'amplification des effets des crises pastorales

Depuis plusieurs décennies, les modes de vie pastoraux se trouvent confrontés à des sécheresses répétées qui tendent à compromettre leur équilibre dans des environnements qui sont particulièrement contraignants. En d'autres termes, les sécheresses ont fortement fragilisé les systèmes pastoraux qui ont du faire face aux effets cumulés de trois graves crises en l'espace de sept années, entre 2004 et 2011.

Ces sécheresses ont revêtu des configurations différentes et engendré des impacts variés sur les conditions de vie des familles d'éleveurs. Il convient de souligner que les effets induits par une sécheresse sont liés à son intensité (durée et ampleur géographique), mais aussi à d'autres facteurs structurels (résilience des systèmes pastoraux, degré d'adéquation entre les besoins des éleveurs et les appuis fournis par les acteurs institutionnels, etc.) et conjoncturels. Ainsi, les effets induits par les sécheresses de 2005, 2009 et 2011 ont été ressentis différemment par les familles d'éleveurs, à cause principalement de certains facteurs d'amplification ou d'atténuation.

Zone Bermo au Niger

La commune de Bermo est située dans le département de Dakoro (partie Nord de la région de Maradi). Dans les différentes zones agro-écologiques du département (zone à dominante agricole dans la bande Sud, zone agropastorale dans la partie centrale et zone pastorale dans la partie Nord), les écosystèmes se sont fortement dégradés, sous les effets combinés du changement climatique et de la forte pression exercée sur les ressources naturelles dans un contexte de croissance démographique rapide. Une telle situation s'avère préjudiciable à la production agropastorale et tend à amplifier les effets des sécheresses.

Le déficit pluviométrique enregistré lors des années de sécheresses de 2005, 2009 et 2011 a engendré une insuffisance de la production fourragère. En plus des difficultés liées au déficit pluviométrique, les populations ont fait face en 2005 à une invasion acridienne. Les constats qui ont été faits au cours des sécheresses récentes montrent que le défi majeur ne porte pas uniquement sur la disponibilité de stocks céréaliers, dans la mesure où le niveau des prix est un élément déterminant pour garantir l'accessibilité des céréales aux familles.

En 2005, le déficit fourrager a été généralisé sur l'ensemble du territoire national. La hausse vertigineuse du prix des céréales est perçue comme le principal facteur d'amplification des effets de la crise de 2005. Du fait de la stratégie de spéculation adoptée par les commerçants, le prix d'un sac de 100 kg de mil est passé de 22 000 à 26 000 francs cfa, en l'espace de trois semaines.

En 2010, la production fourragère a connu une baisse de plus de 30 % par rapport aux besoins du cheptel national. Les termes de l'échange bétail/céréales ont été fortement déséquilibrés en défaveur des éleveurs. De plus, les paysans ont ramassé et stocké systématiquement la paille de brousse ; ce qui a entraîné des difficultés supplémentaires d'alimentation du bétail pour les

éleveurs transhumants. Toutefois, la mise en œuvre des opérations dites de « *déstockage* » des animaux, en 2010, a contribué à réduire les taux de mortalité du bétail.

Lors de la campagne agricole de 2011, le déficit fourrager, évalué à près de 50 % des besoins alimentaires du cheptel, a concerné l'ensemble des régions du Niger. Pour les populations, toutes catégories confondues, les effets de la crise ont été aggravés par l'arrivée massive d'émigrés fuyant les pays où sévissait l'insécurité (Libye, Nigeria, Mali et Côte d'Ivoire), mais aussi par l'intervalle de temps très court entre la crise de 2009 et celle de 2011.

De l'avis des personnes rencontrées, les principales causes de la vulnérabilité pastorale sont les suivantes :

- une forte précarité des conditions de vie liée à la dégradation du potentiel biophysique, à cause : (i) des feux de brousse récurrents ; (ii) des conditions climatiques contraignantes ; et (iii) de la disparition quasi-totale des espèces à haute valeur nutritive pour les animaux en période de soudure ;
- l'avancée importante du front de culture vers le Nord depuis la sécheresse de 1984 ; ce qui se traduit par une occupation de l'espace par les agriculteurs, avec pour conséquence la transformation progressive des terres pastorales en terres de culture ;
- l'application d'un système de gouvernance inéquitable des points d'eau, suite à la déstabilisation des systèmes traditionnels de gestion des espaces pastoraux et de l'aggravation de l'insécurité au niveau des puits publics ; ce qui présente d'autant plus de dangers que certains groupes cherchent à exercer un droit de contrôle privé sur les points d'eau dans le but de faire payer l'accès à l'eau ;
- l'aggravation des risques de conflits qui opposent les éleveurs et les agriculteurs d'une part et, d'autre part les différents groupes d'éleveurs (annexion des enclaves pastorales par les champs, remise en cause de la vocation pastorale de certaines ressources stratégiques, divagation des animaux dans les parcelles cultivées, mise en culture des couloirs de passage des animaux, etc.).

Régions de l'Est et du Sahel au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'étude a été réalisée dans les régions de l'Est et du Sahel qui partagent une frontière commune. Depuis plusieurs décennies ces régions sont confrontées à des déficits pluviométriques fréquents engendrant des crises écologiques et socio-économiques graves comme celles des années 1972/1973 et 1984/1985 et, plus récemment, celles de 2005, 2009 et 2011. Ces différentes crises ont entraîné une forte détérioration des moyens de subsistance des éleveurs.

La crise pastorale de 2005 a été durement ressentie par les éleveurs de ces régions qui estiment qu'ils ont autant souffert que lors des années 1984/1985. De l'avis des interlocuteurs rencontrés, les effets de la sécheresse ont été amplifiés par trois facteurs principaux :

- le fait qu'il n'y ait pas eu de sécheresse pendant une longue période a émoissé la capacité des éleveurs à anticiper efficacement la crise ;
- le fait que les systèmes d'alerte des structures techniques de l'Etat n'ont pas diagnostiqué la sécheresse à temps d'une part, et d'autre part les réponses apportées n'ont pas été

pertinentes ; faute d'informations précises et fiables pour orienter les processus décisionnels ;

- la faible marge de manœuvre dont disposaient les éleveurs compte tenu du fait que la pénurie de fourrage a revêtu un caractère généralisé.

La prise en compte de certains enseignements tirés de cette sécheresse a permis aux acteurs du dispositif public, aux agences spécialisées dans l'aide d'urgence et aux éleveurs eux-mêmes d'adopter des mesures qui ont contribué à atténuer les effets de la crise pastorale de 2009. Ces mesures ont porté notamment sur :

- une meilleure coordination des réponses apportées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers d'une part et, d'autre part le renforcement du système d'alerte précoce ;
- la prise en compte par l'Etat des besoins alimentaires du bétail, à travers des distributions gratuites et la vente de sous-produits agroindustriels (SPAI) à prix modérés en 2010 ;
- la mise en place par les agences spécialisées dans l'aide d'urgence et certaines ONG d'un dispositif d'appui ciblant de façon spécifique les éleveurs (fourniture de l'aliment de bétail et d'autres intrants zootechniques et vétérinaires).

Toutefois, certains facteurs ont concouru à une amplification des effets de la crise en milieu pastoral. Ils concernent notamment :

- la lenteur dans la fourniture des appuis et l'absence d'une véritable stratégie de ciblage des éleveurs dans le cadre de la vente des SPAI à prix modéré ;
- la flambée des prix des SPAI qui ont presque doublé entre 2005 et 2009 ;
- les entraves à la mobilité du bétail, en particulier à la transhumance transfrontalière (exactions et tracasseries administratives dans les zones d'accueil).

Lors de la crise pastorale de 2011, les acteurs institutionnels ont adopté certaines initiatives nouvelles qui portent notamment sur :

- le lancement, par le Gouvernement, d'un appel à la solidarité nationale et internationale qui a permis d'impulser une dynamique de mobilisation des acteurs en vue de juguler les effets de la crise (soutien financier important de la Banque Mondiale et de la FAO en vue de la constitution d'un stock d'aliments de bétail) ;
- le renforcement du système d'approvisionnement en aliments de bétail, grâce à l'exécution de projets d'aide d'urgence financés par l'Union Européenne et mis en œuvre avec le concours des organisations professionnelles d'éleveurs, notamment dans les régions de l'Est et du Sahel.

S'agissant de la vulnérabilité pastorale, il convient de souligner que malgré l'existence d'un cadre juridique favorable au pastoralisme (avec la loi d'orientation relative au pastoralisme adopté en 2002 et ses textes d'application), les droits des éleveurs restent largement méconnus par les différentes juridictions qui sont chargées de gérer les litiges entre les éleveurs et les agriculteurs. Lorsque les décisions de justice sont favorables aux éleveurs, leurs applications rencontrent des

difficultés du fait de la volonté politique qui fait défaut. En d'autres termes, le faible soutien politique apporté au pastoralisme explique la non effectivité du cadre législatif et réglementaire. Cette situation favorise l'accaparement par les agriculteurs des espaces pastoraux qu'ils convoitent.

Sur un autre plan, la loi d'orientation relative au pastoralisme juxtapose deux visions différentes de l'avenir de l'élevage, sans indiquer de quelle manière elles s'articulent entre elles, ni quel est l'ordre de priorité établi. Les questions de fond qui se posent n'ont pas un caractère juridique, mais renvoient aux orientations de l'Etat concernant les formes d'élevage à promouvoir : un élevage pastoral adapté aux aléas climatiques et performant sur le plan économique ou un élevage intensif basé sur la stabulation des animaux.

Actuellement, la vulnérabilité des ménages de pasteurs s'accroît au fil des ans, sous les effets combinés de deux facteurs principaux :

- la fragilité structurelle des zones pastorales à cause non seulement des effets de la variabilité climatique, mais aussi de la compétition foncière accrue entre les éleveurs et les agriculteurs ;
- la précocité de la période de soudure pendant laquelle on constate une dégradation progressive des termes de l'échange bétail/céréales.

Zone de l'Alibori au Bénin

La zone d'étude couvre quatre communes du département de l'Alibori, à savoir celles de Malanville, Karimama, Banikoara et Gogounou. Ce département se caractérise par les principaux traits ci-après : (i) l'importance des activités agricoles pratiquées (cultures de maïs, sorgho, riz, oignon, pomme de terre et coton) ; (ii) l'existence d'aires protégées couvrant de vastes superficies (en particulier le parc du W) ; (iii) la place importante que l'élevage occupe dans l'économie locale ; et (iv) la position géographique transfrontalière de la zone qui constitue un pôle de transit pour les troupeaux qui quittent les pays sahéliens (Niger et Burkina Faso) pour se rendre au Nigeria.

L'examen des données pluviométriques montre que la zone a enregistré une importante baisse des précipitations lors des campagnes d'hivernage de 2006, 2009 et 2011. Cela s'est traduit par une faible disponibilité fourragère et hydrique. Malgré la pénurie de fourrage lors des sécheresses de 2009 et 2011, des groupes de transhumants transfrontaliers ont séjourné dans la zone, contribuant ainsi à accroître la pression exercée sur des ressources naturelles limitées.

Dans la mémoire collective des éleveurs de la zone, c'est la sécheresse de 2009 qui a été le plus durement ressentie à cause de l'ampleur de la pénurie des ressources fourragères et hydriques, mais aussi des effets induits par l'extension du domaine agricole (aménagement de périmètres rizicoles dans la zone de Malanville et exploitation agricole des bas-fonds dans la zone de Karimama). Lors de la crise de 2009, la commune de Gogounou, principal centre de transit des troupeaux transhumants sahéliens en année normale, a été le point de départ de flux de transhumance. En effet, environ 150 familles d'éleveurs autochtones ont quitté définitivement la zone pour s'installer plus au Sud, dans les communes de Sinendé, Tchaourou, Ouèssè et Paouignan.

De l'avis des éleveurs rencontrés dans la commune de Malanville, les effets des différentes sécheresses récentes ont été amplifiés par plusieurs facteurs, notamment : (i) l'aménagement des

abords des cours d'eau en vue d'y pratiquer des cultures (riz, oignon et pomme de terre) ; (ii) la réduction des zones de parcours et la disparition des ligneux fourragers (*Khaya senegalensis* et *Leucena leucocephala*) qui permettaient de nourrir les animaux en période de sécheresse ; (iii) la concurrence imposée par l'arrivée de troupeaux transhumants sahéliens pour l'accès aux maigres pâturages ; et (iv) le passage fréquent des feux qui a détruit une partie du stock fourrager.

Les éleveurs des zones de Banikoara et de Gogounou font observer que les effets des crises ont été amplifiés par la réduction des aires de pâture consécutive à la réalisation d'aménagements hydro-agricoles dans des zones où l'espace était déjà accaparé par les espaces sous protection. De ce fait, l'occupation des couloirs de passage a rendu quasiment impossible l'accès aux points d'eau.

Dans les communes de Banikoara et Gogounou, les éleveurs estiment qu'ils sont victimes des mauvaises pratiques des agriculteurs qui occupent anarchiquement les marges des aires protégées (parc du W). La stratégie de déboisement systématique, développée par les agriculteurs soucieux d'étendre leurs champs de coton, a amené les pouvoirs publics à interdire l'accès du bétail dans les aires protégées.

Au niveau de l'ensemble du département, on assiste à une augmentation des superficies emblavées de coton au détriment des terres de parcours. Cette évolution est renforcée par l'engouement des producteurs pour la culture du coton et le soutien apporté par l'Etat à cette filière. Une telle situation engendre une fragilisation accrue des systèmes d'élevage du fait de leur confinement dans un espace de plus en plus réduit et, par conséquent de leur vulnérabilité plus grande face aux sécheresses.

2.2 Stratégies d'adaptation développées par les pasteurs pour faire face aux sécheresses

Les tactiques et stratégies développées par les éleveurs pour faire face aux sécheresses varient selon les types d'élevage et les opportunités offertes par les appuis extérieurs.

Zone de Bermo au Niger

La mobilité transfrontalière a joué un rôle crucial dans les stratégies qui ont été développées par les pasteurs lors des sécheresses de 1974 et 1984. De nombreux pasteurs Wodaabe ont séjourné pendant plusieurs années au Nigeria et au Cameroun, avant de revenir au Niger. Or, depuis le début des années 1990, ce type de déplacement est entravé par la réduction de l'espace pastoral, l'insécurité, le vol du bétail et les tracasseries administratives. Par conséquent, les pasteurs ont été moins mobiles, lors des sécheresses survenues en 2005 et 2009.

Pour atténuer les effets des sécheresses sur leurs conditions de vie, les familles d'éleveurs de la zone de Bermo ont combiné plusieurs stratégies, notamment :

- l'achat de céréales au moment où les prix sont bas, afin de renforcer le stock de vivres ;
- la vente anticipée des animaux lorsqu'ils sont en état d'embonpoint et que les prix sont intéressants sur les marchés ;
- la modification de la composition du troupeau, avec une préférence pour les espèces les plus rustiques, en particulier les petits ruminants et les camelins ;

- l'exode de certains actifs vers les villages sédentaires ou les villes à la recherche d'un emploi d'ouvrier agricole, de berger salarié ou de convoyeur d'animaux vers les marchés à bétail ;
- la reconversion des ménages qui ont perdu la totalité de leur cheptel dans l'agriculture, la vente de bois de chauffe ou le métier de tradipraticien.

Le réajustement des stratégies d'adaptation s'est traduit par le passage de l'élevage des gros ruminants à celui des ovins/caprins et des camelins. Il y a une trentaine d'années, de nombreux pasteurs étaient spécialisés dans un élevage mono spécifique de gros ruminants (bovins et camelins). La récurrence des sécheresses a favorisé une modification de la composition des élevages, avec un renforcement de la place des ovins/caprins et des camelins. Les crises climatiques ont mis en exergue la remarquable résistance des petits ruminants (surtout des caprins), la capacité de ces animaux à reconstituer rapidement leurs effectifs, le rôle commercial de leurs productions et en définitive leur importance vitale pour des populations qui vivent dans un environnement contraignant et aléatoire. Si les ovins/caprins jouent actuellement un rôle socio-économique très important, le maintien de l'élevage des gros ruminants demeure une préoccupation forte ; compte tenu du symbolisme attaché à ces animaux dont la possession reflète une certaine position sociale².

La sécurisation de la mobilité nationale et transfrontalière est perçue, par les interlocuteurs rencontrés dans la zone de Bermo, comme la voie de passage obligée pour résister aux sécheresses. De leur point de vue, l'efficacité de la stratégie fondée sur la mobilité pastorale dépend de trois facteurs principaux : (i) l'obtention rapide d'informations sur la situation qui prévaut dans les zones potentielles de repli (état des pâturages, termes de l'échange bétail/céréales, situation sécuritaire, etc.) ; (ii) la main-d'œuvre disponible pour conduire les animaux en transhumance et assurer leur sécurité ; et (iii) la capacité à négocier l'accès aux ressources naturelles, notamment à l'eau lors des déplacements.

Le recours à la pluriactivité a constitué un élément déterminant dans la stratégie de reconstruction des économies familiales profondément déstabilisées par les sécheresses. Nombre de familles dont le système économique repose uniquement sur l'activité d'élevage ont basculé dans la précarité, suite à la perte de la quasi-totalité de leurs effectifs animaux, lors des sécheresses. Ces éleveurs se sont reconvertis à l'agriculture (sédentarisation et mise en culture d'une parcelle de 2 à 4 hectares). Toutefois, l'activité agricole reste aléatoire à cause des contraintes climatiques, des difficultés d'accès aux facteurs de production et de l'absence de tradition agricole. Tout laisse penser que, face à l'avancée du front agricole qui se fait de façon dispersée et en « *patchwork* », la pratique de l'agriculture répond autant à un souci de diversification des activités qu'à une stratégie de préservation de l'espace pastoral. Ainsi, au niveau des terroirs d'attache, les pasteurs se mettent à cultiver des lopins de terre pour éviter l'empiétement des champs des agriculteurs sur la zone pastorale.

Régions de l'Est et du Sahel au Burkina Faso

Pour l'essentiel, les stratégies d'adaptation développées par les éleveurs ont été basées sur l'anticipation des effets des crises pastorales. En ce qui concerne le système pastoral transhumant, la mobilité des troupeaux constitue le socle de l'adaptation aux effets des sécheresses. La

² Il convient de souligner l'importance prise par l'élevage des asins dans une zone où la mobilité de la famille est essentielle pour suivre le bétail dans ses déplacements. Cette espèce facilite les déplacements en année de crise et améliore les conditions de réalisation des activités domestiques (exhaure et transport de l'eau, transport des productions vers les marchés et des bagages lors du déménagement du campement, etc.).

configuration de la crise détermine le calendrier de la transhumance. Parfois, le départ des animaux s'est effectué de façon précoce, en raison de l'ampleur du déficit fourrager dans les terroirs d'attache. L'efficacité de la stratégie basée sur le recours à la mobilité dépend de certains facteurs importants, notamment : (i) l'accès à l'information sur la situation qui prévaut dans les zones potentielles de transit et de repli ; (ii) une meilleure préparation de la transhumance, à travers la recherche des documents administratifs requis et la vente anticipée d'animaux en vue d'acheter des céréales et des compléments alimentaires ; et (iii) l'usage des aliments de bétail comme moyen permettant de soutenir les animaux affaiblis lors des déplacements.

Au cours de la période écoulée, l'on a enregistré des changements dans la stratégie de mobilité des éleveurs qui pratiquent l'élevage pastoral. En 2005, les départs en transhumance ont été massifs face aux effets de la sécheresse. Certains éleveurs, qui étaient engagés dans un processus de sédentarisation, sont redevenus mobiles. Selon les témoignages recueillis, les éleveurs ont subi des mortalités importantes parce qu'ils sont partis massivement en transhumance, sans avoir recueilli au préalable les informations nécessaires sur la situation qui prévalait au niveau des axes de transhumance et des zones de repli. Instruits par cette expérience, les éleveurs ont mis l'accent, lors de la crise de 2009, sur la collecte des informations permettant de faire un choix judicieux des itinéraires et des destinations. En 2011, une fraction très importante des transhumants a eu recours à l'aliment de bétail pour nourrir leurs animaux affaiblis.

En ce qui concerne les systèmes agropastoraux, la mobilité est plus réduite pour les troupeaux de grande taille - même en période de sécheresse -, sauf lorsqu'il y a un tarissement des points d'eau. En règle générale, les stratégies mises en œuvre pour résister à la sécheresse ont été basées sur : (i) la constitution de réserves céréalières et de stocks d'aliments de bétail, grâce à la vente anticipée d'un effectif important d'animaux ; et (ii) la mise en place de stocks fourragers, grâce à la fauche ou à l'achat de la paille de brousse, ainsi qu'au ramassage des résidus cultureaux. Dans la zone agropastorale, l'accès aux résidus cultureaux est désormais devenu difficile pour les transhumants provenant des autres régions ; compte tenu du fait que ces ressources font l'objet d'un ramassage, en vue d'être valorisées par les agropasteurs à leur propre profit (affouragement des leurs animaux ou vente sur les marchés locaux). Pour accéder dans les champs qui restent encore ouverts à la vaine pâture, les transhumants sont tenus de négocier avec leurs propriétaires et de payer une taxe de pâturage.

Certaines familles d'agropasteurs de la région de l'Est et du Sahel cherchent à apporter des réponses structurelles s'appuyant sur la stabilisation des troupeaux et l'intensification des productions animales (production de fourrages et usage de compléments alimentaires). De plus en plus, les grands éleveurs choisissent de scinder leur cheptel en deux unités de conduite, l'une évoluant dans le système agropastoral sédentaire et l'autre dans le système pastoral transhumant.

Zone de l'Alibori au Bénin

Dans la zone d'étude, les stratégies d'adaptation développées par les éleveurs ont reposé essentiellement sur le recours à une mobilité exceptionnelle, avec parfois la recherche de nouvelles zones de repli et la valorisation des résidus agricoles. Plusieurs éleveurs ont été formés aux techniques de collecte et de conservation des résidus cultureaux qui sont utilisés comme compléments alimentaires pendant une partie de la saison sèche. Par ailleurs, l'exploitation de ces ressources donne lieu à la conclusion de contrats de vaine pâture entre les éleveurs et les agriculteurs. Mais, face à l'augmentation de la demande en résidus agricoles, la formule des contrats de vaine pâture est de plus en plus abandonnée au profit de la vente de ces sous-produits.

Lors des sécheresses, les éleveurs de la commune de Malanville se sont déplacés massivement vers l'Ouest (régions de l'Atacora et de la Donga), dès que les résidus cultureux ont été entièrement consommés par les troupeaux. Parfois, les transhumants ont prolongé leurs déplacements jusqu'au Togo et au Ghana.

Une fraction de plus en plus importante des éleveurs de la zone de Karimama a emprunté ce même itinéraire et certains d'entre eux se sont même installés définitivement au Togo et au Ghana. Au cours de leurs déplacements, les transhumants ont vendu des animaux, en vue non seulement de constituer des stocks de vivres, mais aussi de payer les taxes et les multiples amendes qui leur sont infligées par les agents du service forestier. Dans certains cas, ils ont pu accéder, contre paiement, au pâturage disponible dans l'île aux oiseaux³.

Dans la commune de Banikoara, les éleveurs ont choisi leurs itinéraires de transhumance en fonction des opportunités qu'offraient les terroirs d'accueil et de la marge de manœuvre dont ils pouvaient disposer en matière d'accès aux ressources naturelles. Comparativement aux éleveurs des communes voisines, ils ont parcouru des distances plus importantes, tout en s'orientant dans différentes directions : département de l'Atacora (zones de Kérou et Péhunco), département des Collines (communes de Glazoué et Paouignan), département du Zou (communes de Djidja et de Bohicon). Certains transhumants ont regagné directement le Togo et le Ghana. Environ un tiers des éleveurs rencontrés dans la commune de Banikoara déclarent avoir gardé une partie de leurs animaux (noyau laitier et bœufs de trait) dans les terroirs villageois. Ils ont utilisé les stocks de paille de brousse et les aliments de bétail pour nourrir ces animaux.

Les transhumants originaires de la commune de Gogounou ont conduit leurs animaux dans des zones situées à proximité des villes de Parakou (communes de N'Dali et Tchaourou) et de Bohicon (commune de Djidja) pour pouvoir y vendre les animaux de réforme. Les revenus obtenus ont servi à constituer des stocks de céréales et d'aliments de bétail, mais aussi à acheter des génisses pour renforcer le noyau reproducteur. Il convient de souligner que certains éleveurs ont procédé au fractionnement de leurs troupeaux en plusieurs unités de conduite, afin de : (i) faciliter les déplacements des animaux entre les parcelles cultivées sans qu'ils occasionnent des dégâts dans les champs ; et (ii) minimiser les risques encourus lors des sécheresses en répartissant les animaux dans différentes régions du pays.

On retiendra, en résumé, que l'usage de l'aliment de bétail s'est progressivement généralisé dans le but de garantir la sécurisation des élevages, tout en favorisant le maintien des troupeaux dans les terroirs villageois ; y compris pendant les années de sécheresse. Dans le même temps, la vente anticipée des animaux, au moment où les prix sur les marchés sont intéressants, apparaît comme un levier essentiel pour constituer des stocks alimentaires (céréales et aliments de bétail) et disposer de moyens permettant de reconstituer le troupeau après la sécheresse.

Plusieurs interlocuteurs considèrent qu'il conviendrait d'accorder une plus grande attention à la réduction du potentiel de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans cette perspective, la délimitation des pistes à bétail et l'aménagement d'espaces pastoraux constituent un impératif pour assurer la vitalité de l'élevage dans la zone. Pareilles initiatives sont de nature à consolider les liens sociaux et à réduire les pertes économiques occasionnées par le paiement des amendes et le règlement des différends devant les tribunaux.

3. ANALYSE DES TYPES DE REPONSES APORTEES PAR LES DISPOSITIFS PUBLICS

³ Le prix s'éleva à 10 000 francs CFA par troupeau pour les éleveurs nationaux et 50 000 francs CFA pour les éleveurs étrangers.

3.1 Mécanismes de ciblage des éleveurs lors des crises pastorales

La définition de mécanismes appropriés de ciblage des groupes vulnérables est indispensable, si l'on veut apporter une aide d'urgence aux populations en insécurité alimentaire et appuyer de façon efficace la relance post-crise des économies des ménages ruraux pauvres. Pour les institutions chargées de la prévention et de la gestion des crises alimentaires, le ciblage consiste à : (i) définir des indicateurs pertinents de vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire ; (ii) collecter régulièrement les données permettant de renseigner ces indicateurs ; et (iii) identifier les ménages concernés en vue de les classer en catégories, selon le degré de vulnérabilité des groupes. La mise en place d'un système de ciblage géographique et socio-économique fiable pose des défis importants. En effet, plusieurs insuffisances sont inhérentes aux méthodes de mesure de la vulnérabilité qui sous-tendent les stratégies de ciblage des ménages vulnérables. Pour l'essentiel, ces insuffisances portent notamment sur :

- l'attention insuffisante accordée aux paramètres socioculturels ; ce qui conduit à appliquer la même méthode d'analyse de la vulnérabilité à des producteurs ruraux ayant des profils différents (agriculteurs/éleveurs, sédentaires/transhumants, etc.) ;
- la prise en compte relativement faible de l'environnement du ménage dans l'analyse de la vulnérabilité (zone de résidence, modes d'occupation de l'espace et d'accès aux ressources naturelles, etc.).

Compte tenu de toutes ces contraintes, les démarches classiques de ciblage s'avèrent le plus souvent peu pertinentes, lorsqu'il s'agit d'intervenir en milieu pastoral ou agropastoral. En effet, les responsables des dispositifs publics ne s'intéressent pas à la question centrale qui concerne la détermination du seuil de viabilité pastorale pour résister à la sécheresse et relancer les économies des ménages, lorsque les pluies reviennent. Aucun effort n'est entrepris par ces acteurs institutionnels pour analyser la double logique qui sous-tend le comportement des pasteurs : (i) reconstituer le troupeau, en période favorable, en réduisant au strict minimum les ventes ; et (ii) disposer d'un effectif d'animaux, variable selon les contextes⁴, qui puisse assurer une garantie minimale. C'est pour corriger cette lacune qu'un nouvel outil d'évaluation de la vulnérabilité des populations a été mis au point. Il s'agit du cadre harmonisé bonifié (CHB).

Encadré n° 2 : le cadre harmonisé bonifié, nouvel outil pour l'évaluation de l'insécurité alimentaire

Le CHB est une méthodologie de collecte de données et d'analyse intégrale à l'échelle régionale issue d'une collaboration entre l'ensemble des partenaires qui sont impliqués dans le suivi de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest (CILSS, FAO, FEWS NET, PAM, etc.). Cet outil d'information sur la vulnérabilité des populations est censé servir de cadre de référence pour tous les partenaires de la région.

La méthodologie développée s'appuie sur :

- la collecte et l'analyse des données sur la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité et utilisation) au troisième niveau administratif des pays (par exemple, le département au Sénégal et au Niger), en comparant leur profil alimentaire courant et leur situation structurelle ;

⁴ En tout état de cause, l'effectif minimal qui garantit la couverture des besoins du ménage et lui confère une capacité à résister aux crises doit être compatible avec la main-d'œuvre disponible pour assurer les différentes tâches (surveillance, abreuvement, déplacements, etc.).

- la collecte et l'analyse de données d'accessibilité auprès des ménages en comparant les ressources courantes des ménages à une situation de référence ;
- la triangulation de ces informations avec les données portant notamment sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments, la diversité alimentaire, la mortalité, la morbidité, la malnutrition et la sécurité civile ;
- la prise en compte des seuils déterminés par les standards internationaux en ce qui concerne les indicateurs d'impact (taux brut de mortalité, taux de mortalité infanto-juvénile, malnutrition aiguë, apport calorique, etc.) et par les plans nationaux de contingence ;
- la définition de cinq niveaux d'insécurité alimentaire allant de l'insécurité alimentaire en général à la famine (catastrophe humanitaire) ;
- l'application d'un protocole cartographique permettant de préciser le niveau d'insécurité alimentaire et les risques de dégradation encourus.

Les indicateurs qui ont été retenus portent sur : (i) la disponibilité alimentaire (céréales et productions animales) ; (ii) l'accessibilité alimentaire (prix, autosuffisance, transferts, etc.) ; (iii) la diversité alimentaire ; (iv) les mécanismes d'adaptation ; (v) la malnutrition aiguë et chronique ; (vi) la mortalité ; (vii) la morbidité ; (viii) l'accès à l'eau ; (ix) les déplacements ; et (x) la sécurité civile.

L'activité d'élevage est prise en compte dans l'analyse de plusieurs thématiques :

- la production animale (variation par rapport à la moyenne quinquennale, part de la production du département dans la production totale) ;
- les revenus tirés de l'élevage (variation par rapport à la moyenne quinquennale) ;
- les dangers (épizooties) ;
- les avoirs relatifs aux moyens d'existence (évolution des effectifs animaux, disponibilité et accessibilité du pâturage).

Ainsi, on constate que des efforts importants ont été consentis en matière d'affinement des méthodologies d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage des zones et des populations vulnérables. Toutefois, des défis importants persistent, notamment en ce qui concerne :

- l'appropriation des méthodologies et des outils par l'ensemble des acteurs, ainsi que l'élaboration d'une charte sur la qualité des données statistiques⁵ ;
- les coûts liés au déploiement à grande échelle des outils qui ont été mis au point.

Zone de Bermo au Niger

⁵ Il convient de préciser qu'une proposition d'indicateurs adaptés au pastoralisme est présentée les sections suivantes du rapport.

La méthodologie développée par le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires cherche à identifier les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire à partir d'une analyse statistique multidimensionnelle de variables reflétant les trois dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité des denrées alimentaires, leur accessibilité pour les populations et leur utilisation. Les quatre indicateurs retenus sont les suivants : (i) le score de la consommation alimentaire des ménages ; (ii) les dépenses globales des ménages ; (iii) le nombre d'animaux en possession du ménage ; et (iv) les stratégies de résilience développées pour faire face à la crise alimentaire, en prenant en compte le calcul d'un indicateur composite (indice de stratégie de survie). Les résultats obtenus sont triangulés et validés en comparaison à d'autres indicateurs socio-économiques tels que les sources de revenus et les stocks alimentaires disponibles dans les ménages.

La stratégie de ciblage des départements et communes bénéficiaires des appuis du dispositif public repose sur la prise en compte du degré de vulnérabilité de ces zones, en particulier leur situation en matière de sécurité alimentaire (niveau de déficit de production selon les données statistiques collectées par le SAP). C'est ainsi que sur la base des résultats de l'enquête ayant trait à la vulnérabilité, il est possible de répartir les départements en plusieurs catégories :

- ceux qui sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère (proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère égale ou supérieure à 10 %) ;
- ceux qui sont affectés par l'insécurité alimentaire modérée, avec une proportion de ménages en insécurité alimentaire modérée, supérieure ou égale à 25 % ;
- ceux au sein desquels au moins 30 % des ménages ont enregistré un déficit de production de plus 50 %.

La liste des villages vulnérables est établie au niveau de chaque département, sous l'encadrement du SAP et en concertation avec les conseils communaux. Les villages bénéficiaires des appuis sont ceux qui connaissent un déficit céréalier égal ou supérieur à 50 %. L'application de critères de ciblage socio-économique permet de distinguer au sein de ces villages plusieurs catégories de groupes vulnérables, notamment :

- a) les agriculteurs possédant de petites exploitations ;
- b) les éleveurs disposant d'effectifs animaux réduits ;
- c) les agropasteurs en voie de sédentarisation et n'ayant pas suffisamment de productions animales, ni de terres à cultiver ;
- d) les femmes chefs d'exploitation qui sont accaparées par des tâches domestiques et qui ne peuvent consacrer que peu de temps aux activités de production.

Certaines agences spécialisées dans l'aide d'urgence, comme la FAO par exemple, s'appuient sur la méthodologie utilisée par le SAP/CCA en matière de ciblage. En revanche, le FIDA et certaines ONG (VSF/B, OXFAM, CARE, etc.) utilisent des outils complémentaires, en l'occurrence les outils SCVM (Sécurité et conditions de vie des ménages).

Il importe de souligner que les paramètres qui sont pris en compte dans le cadre du ciblage socio-économique varient d'un organisme d'appui à un autre. Le tableau ci-dessous récapitule les principaux critères qui sont retenus par les ONG et les organisations professionnelles d'éleveurs.

Tableau n° 1 : Principaux critères de ciblage définis par les ONG et les organisations d'éleveurs

ACH	CARE	ACTED
<ul style="list-style-type: none"> - Ménage pastoral vulnérable ayant perdu beaucoup d'animaux ; - Taille et composition du ménage ; - Femme chef de ménage sans ressources et ayant des enfants à charge ; - Ménage pastoral dirigé par une personne handicapée ou âgée ; - Ménage pasteur endetté (endettement chronique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animaux sauvés par le pasteur (gros et petits ruminants) ; - Sexe du chef de ménage ; - Age du chef de ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménage ayant perdu la totalité de son cheptel ; - Femme chef de ménage ou personne handicapée ; - Ménage sans soutien social pour la reconstitution du cheptel ; - Ménage possédant moins de 30 unités productives ; - Ménage dont 50 % des membres sont des dépendants ; - Ménage endetté ayant moins de 30 unités productives.
KARKARA	OXFAM	CESAO
<ul style="list-style-type: none"> - Sexe du chef de ménage ; - Nombre d'animaux en sa possession ; - Nombre d'animaux perdus ; - Age du chef de ménage ; - Nombre de personnes à charge ; - Existence d'une autre source de revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animaux par pasteur sinistré ; - Sexe du chef de ménage ; - Age du chef de ménage ; - Composition et taille du ménage ; - Personne en situation de handicap ; - Autre source de revenus ; - Niveau d'endettement ; - Niveau d'équipement du ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre présent dans la zone ; - Nombre réduit du cheptel restant et absence d'autres sources de revenus ; - Femme seule ou personne handicapée chef de ménage ; - Taille du ménage ; - Femme veuve/divorcée.
AREN	Synthèse	
<ul style="list-style-type: none"> - Famille nombreuse ; - Personne handicapée ; - Veuves avec famille nombreuse ; - Personne âgée avec famille nombreuse ; - Faible production agricole et/ou pastorale ; - Femme chef de ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Classe de vulnérabilité du ménage (nombre d'animaux sauvés, autres activités pratiquées, autres sources de revenus) ; - Sexe du chef de ménage (femme, chef de ménage) ; - Caractéristique des ménages (taille, personne handicapée, chef de ménage, nombre d'enfants à charge) ; - Ménage pastoral endetté. 	

Les démarches adoptées par CARE, CESAO et KARKARA s'appuient sur la tenue d'une assemblée villageoise, en vue de garantir la transparence et l'équité dans la conduite de l'exercice de ciblage des bénéficiaires. La communauté est invitée à dresser la liste des personnes vulnérables, en se basant sur des critères préalablement établis par les participants à l'assemblée villageoise (ciblage communautaire). Cette liste permet de procéder au ciblage à l'aide d'un «*score de ciblage*», communément appelé «*proxy-means testing*» (PMT). Le principe de ce type de ciblage est de définir un score en additionnant et en pondérant un nombre restreint de variables qui doivent répondre à trois exigences principales : (i) être très corrélés au niveau de pauvreté des ménages ou des individus ; (ii) être facilement mesurables ou observables ; et (iii) être

difficilement manipulables par les ménages ou les individus. Le nombre de variables doit rester limité pour que le ciblage par un score puisse présenter un avantage comparatif en termes de coût de collecte, mais aussi pour qu'il soit relativement transparent.

La démarche développée par les programmes soutenus par le FIDA au Niger met l'accent sur : (i) l'auto-ciblage des bénéficiaires ; (ii) la mise en œuvre de mesures proactives destinées à renforcer les capacités des groupes cibles afin qu'ils puissent influencer les décisions et orienter les flux de ressources ; et (iii) la participation des personnes qui sont souvent exclues (ou qui s'excluent elles-mêmes des processus décisionnels)⁶.

Au cours des sécheresses de 2009 et 2011, les services de l'Etat ont procédé à la vente de l'aliment de bétail à prix modéré, sans tenir compte des effectifs animaux possédés par les familles d'éleveurs. Ils n'ont pris en compte comme critère de discrimination que l'appartenance ou non à une commune. Or, ce critère est peu pertinent, lorsque l'on a affaire à des pasteurs transhumants qui peuvent être obligés de quitter leurs terroirs d'attache pour se replier dans des zones plus ou moins éloignées.

En revanche, les ONG ont pris en considération les critères de vulnérabilité (effectifs animaux et taille du ménage) pour fournir des appuis mieux ciblés. Ainsi, certains appuis comme la redistribution sociale du bétail ont été réservés aux ménages qui sont en deçà du seuil de vulnérabilité pastorale (ménages possédant moins de 5 bovins ou moins d'une dizaine de petits ruminants).

Régions de l'Est et du Sahel au Burkina Faso

Au Burkina Faso, le ciblage des populations affectées par la crise alimentaire est assuré par le SAP qui identifie les zones géographiques à risque sur la base d'indices composites de vulnérabilité. Mais, les variables qui sont prises en compte revêtent un caractère très général (pluviosité, productions agricoles, revenus, flux sur les marchés, nutrition, etc.). L'indice de vulnérabilité est souvent fortement influencé par la production céréalière qui est plus facile à mesurer. Le SAP n'intègre pas encore les indicateurs de pouvoir d'achat qui permettraient de mieux appréhender la situation des ménages les plus pauvres en prenant en compte, par exemple, l'évolution des termes de l'échange bétail/céréales (Gubbels, P., 2011)⁷.

Outre ces faiblesses dans l'évaluation de la vulnérabilité, la démarche développée par le SAP comporte d'autres insuffisances qui sont repérables à différents niveaux :

- a) l'absence de données économiques et sociales permettant d'évaluer la vulnérabilité des pasteurs mobiles et des personnes marginalisées ;
- b) le confinement du suivi de la vulnérabilité à l'échelle méso (province et département), avec une faible attention accordée aux échelles inférieures ; ce qui ne permet pas de faire remonter l'information sur la situation de vulnérabilité au niveau local (villages et campements d'éleveurs) ;

⁶ Dans le cadre du ciblage socio-économique, le PPILDA a mis au point une démarche d'auto-ciblage participatif qui permet de fournir des services correspondant aux priorités, aux ressources et aux capacités d'intervention des groupes vulnérables. La démarche s'appuie sur l'identification en assemblée villageoise des types d'activités présentant un intérêt limité pour les exploitations familiales riches, tout en étant susceptibles d'apporter aux groupes vulnérables une plus-value en termes d'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs revenus. Le choix des bénéficiaires est effectué par les villageois eux-mêmes, avec l'appui d'animateurs formés à cet effet, sur la base d'un classement des ménages par catégorie en fonction de leur degré de vulnérabilité. Cette catégorisation sert de situation de référence pour le suivi des effets et impacts des interventions extérieures.

⁷ Gubbels, P., 2011. Echapper au cycle de la faim. Les chemins de la résilience au Sahel. Groundswell International.

- c) l'insuffisance du système de suivi et de rétroaction, avec pour conséquence la faible maîtrise des impacts générés par les interventions en matière de sécurité alimentaire sur les activités et les conditions de vie des groupes cibles.

Lors des crises pastorales, le ciblage des éleveurs bénéficiaires des appuis de l'Etat est effectué par le Ministère des Ressources Animales, à travers ses directions techniques centrales et ses services déconcentrés. Le mécanisme de ciblage des éleveurs s'appuie essentiellement sur des organisations professionnelles d'éleveurs dont la plupart ont été créées à l'instigation des services techniques. Il ne s'agit donc pas d'un processus ascendant de mobilisation des acteurs concernés autour d'objectifs partagés, mais plutôt d'une dynamique impulsée de l'extérieur.

Dans le même ordre d'idées, les critiques formulées par les éleveurs portent sur l'absence de légitimité de leurs représentants dans les différents cadres de concertation du dispositif public. Il convient de souligner que les difficultés à mettre en place un véritable mécanisme de ciblage des éleveurs sont liées également au fait que le dispositif public a été conçu, au départ, pour prévenir et gérer les crises alimentaires résultant de chocs affectant les systèmes agricoles. Ainsi, il ne comporte pas d'agence dédiée à la collecte de données permettant de renseigner sur les indicateurs de vulnérabilité pastorale.

Actuellement, les insuffisances du dispositif public en termes de ciblage des éleveurs sont, de plus en plus, mises en exergue par des acteurs membres du dispositif eux-mêmes. Ces critiques ont conduit à l'adoption de quelques mesures visant à améliorer la prise en compte des préoccupations des pasteurs. Dans ce cadre, un ingénieur d'élevage a été affecté au niveau du secrétariat exécutif du conseil national de la sécurité alimentaire (CNSA) pour garantir la prise en compte des besoins du secteur de l'élevage. De même, un représentant du Ministère des ressources animales a été désigné au niveau de l'assemblée générale et du comité technique du CNSA. Mais, c'est la capacité des organisations d'éleveurs à peser par elles-mêmes sur les processus décisionnels qui sera le facteur déterminant.

En ce qui concerne les agences spécialisées dans l'aide d'urgence, elles tentent de définir des stratégies de ciblage des groupes les plus vulnérables, notamment les ménages pastoraux pauvres. A cet effet, elles s'appuient sur les résultats d'enquêtes et/ou de diagnostics situationnels réalisés à leur initiative ou sur les données issues d'investigations menées pour le compte d'autres acteurs (collectivités locales, services techniques, ONG locales, etc.). Si l'on en croit les interlocuteurs rencontrés, ces enquêtes sont réalisées sur la base de démarches participatives et leurs résultats permettent de procéder à un ciblage pertinent des ménages pastoraux vulnérables. L'Unité de coordination des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation (URCU) de la FAO⁸ procède aux choix des zones d'intervention et des types d'action à entreprendre en s'appuyant sur les données fournies par le SAP. Dans le cadre du ciblage des acteurs, le critère de genre est pris en compte en vue d'appuyer prioritairement les femmes chefs de ménages et les personnes âgées.

Zone de l'Alibori au Bénin

Au Bénin, le Système d'Information et d'Alerte Rapide sur la Sécurité Alimentaire (SIAR) a été conçu pour faire face aux problèmes posés par les sécheresses et les inondations. Le SIAR a été configuré en tenant compte des caractéristiques spécifiques des zones de production agricole. C'est seulement au cours des crises de 2009 et 2010 que les pouvoirs publics ont accordé un intérêt aux communautés d'éleveurs. Pour atténuer les effets de la crise alimentaire et pastorale de 2009, les pouvoirs publics ont adopté diverses mesures portant notamment sur : (i) la mise en

⁸ Cette unité est opérationnelle au Burkina Faso depuis 2007.

place de corridors sanitaires le long des axes de transhumance qui sont empruntés par les troupeaux provenant des pays sahéliens ; et (ii) la diffusion à temps de l'information sur l'évolution de l'inondation ; ce qui a permis aux éleveurs transhumants d'éviter de se replier dans les zones à risque (lits des cours d'eau, zones dépressionnaires, etc.).

On retiendra en conclusion que les mécanismes de ciblage, qui sont couramment utilisés lors des périodes de crise pastorale, comportent des limites liées à la faible prise en compte de la situation spécifique des éleveurs mobiles, en vue de définir des appuis appropriés tels que :

- des actions d'anticipation de la crise pastorale (délimitation des couloirs de passage, aménagements pastoraux dans les zones transfrontalières, vente anticipée des animaux, etc.) ;
- des actions d'atténuation susceptibles d'avoir un impact durable sur l'activité d'élevage et les conditions de vie des ménages pastoraux ;
- des actions de reconstitution des moyens de production après la crise.

L'adoption de la démarche d'auto-ciblage participatif permettrait d'offrir aux ménages pastoraux démunis des appuis complémentaires portant sur l'assurance contre la mortalité du bétail en période de crise pastorale. Dans cette perspective, il conviendrait de s'inspirer de l'expérience pilote qui est tentée actuellement au Kenya dans le cadre du « *programme d'assurance sur le bétail basée sur l'indice (IBLI)* »⁹.

3.2 Principaux outils d'intervention utilisés en milieu pastoral

Les données collectées montrent que les efforts déployés pour mettre au point des outils appropriés d'intervention en milieu pastoral ne sont pas encore véritablement satisfaisants. En ce qui concerne les types d'actions les plus couramment menées, on constate qu'elles reproduisent pour l'essentiel des schémas mis au point dans les zones agricoles.

Zone de Bermo au Niger

Pour l'essentiel, les interventions qui sont menées par les agences spécialisées dans l'aide d'urgence répondent à deux logiques complémentaires :

- la première s'inscrit dans une logique de développement à long terme visant à consolider les économies des ménages pastoraux, à travers : (i) la réhabilitation du potentiel productif (le troupeau) ; (ii) la sécurisation des économies domestiques ; (iii) la mise en place d'infrastructures de production et de commercialisation ; et (iv) le renforcement des capacités des communautés pastorales et de leurs organisations socioprofessionnelles en les outillant par la formation et l'information ;
- la deuxième logique vise à parer à l'urgence pour permettre aux éleveurs de faire face aux difficultés qui les assaillent au quotidien en période de sécheresse. Ces interventions

⁹ Ce programme offre la possibilité à un ménage pastoral de bénéficier d'une compensation pécuniaire, lorsqu'il enregistre des pertes d'animaux, suite à une crise pastorale. Ces revenus sont destinés à la reconstitution des moyens de production du ménage, l'investissement dans d'autres activités productives ou même l'achat de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Il est envisagé de mettre en œuvre d'autres programmes complémentaires visant à renforcer l'aptitude des ménages pastoraux à s'adapter au changement climatique (mécanisme de transfert conditionnel d'assurance permettant aux éleveurs de bénéficier d'une réduction de la prime d'assurance ; sous réserve qu'ils adoptent des comportements favorisant la réduction de leur vulnérabilité).

d'urgence s'appuient sur plusieurs leviers, notamment : (i) la facilitation de l'accès à l'aliment de bétail (distributions gratuites ou vente à prix modéré) ; (ii) la mise en place de fonds pour l'achat des animaux ; (iii) la réalisation de travaux collectifs (récupération des terres dégradées, reboisement, ouverture de pare-feux, etc.) sur la base des mécanismes de « *cash for work* » ou « *food for work* » ; (iv) l'utilisation du mécanisme du « *cash transfer* » et ; (v) la distribution de blocs multi-nutritionnels (apport en sel minéraux pour les animaux).

Les interventions du dispositif public s'articulent autour de préoccupations qui sont liées principalement à : (i) l'atténuation des effets des crises (secours aux familles et aux animaux) ; et (ii) l'appui à la reconstitution des moyens de production.

Les actions d'atténuation des effets des crises sont mises en œuvre grâce au fonds d'intervention du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA). Le plan national de contingence combine plusieurs types d'actions d'atténuation, notamment : (i) l'approvisionnement en vivres, à travers les banques céréalières ; (ii) la fourniture de vivres ou de revenus, à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main-d'œuvre ; (iii) la facilitation de l'accès à l'aliment de bétail ; et (iv) la fourniture de semences agricoles. Ces appuis ciblent les ménages moyennement vulnérables et ceux qui sont totalement démunis. Le nombre des bénéficiaires est déterminé sur la base des résultats de l'enquête de vulnérabilité.

L'appui à la reconstitution des moyens de production est mis en œuvre grâce au fonds d'aide d'urgence de post-crise. Dans ce cadre, les partenaires opérationnels (projets, ONG et associations locales) et les comités régionaux et sous-régionaux du dispositif de gestion et de prévention des crises alimentaires sont chargés de sélectionner les communes prioritaires en tenant compte des autres interventions en cours et à venir. Les appuis sont fournis aux pasteurs qui ont perdu la totalité ou plus de 50 % de leur cheptel.

Les appuis fournis (« *cash transfer* », facilitation de l'accès à l'aliment de bétail, reconstitution du cheptel) permettent indirectement de toucher d'autres éleveurs moins vulnérables qui pourront accéder à certains services de proximité. L'efficacité des actions menées est beaucoup plus réduite en ce qui concerne les populations extrêmement vulnérables. Il est en effet difficile d'atteindre ces groupes qui sont généralement dispersés dans des zones enclavées et peu visibles compte tenu de leur position sociale marginale.

Régions de l'Est et du Sahel au Burkina Faso

Les enquêtes nationales sur les effectifs du cheptel (ENEC) ont été à la base de la conception des premiers outils d'intervention que le dispositif public de prévention et de gestion des crises a utilisés en milieu pastoral. Il faut souligner que les ENEC I et II ont été réalisées respectivement en 1989 et 2003. Elles ont porté, d'une part, sur le recensement des effectifs animaux au niveau des différentes provinces et régions et, d'autre part sur la caractérisation des systèmes d'élevage. Les données issues de l'ENEC II sont utilisées actuellement dans le cadre de la programmation des interventions dans le secteur de l'élevage. Parallèlement à la réalisation des ENEC, les pouvoirs publics ont renforcé le système d'alerte précoce qui permet de déclencher les interventions lors des périodes de crise alimentaire et pastorale.

Dans la logique des acteurs du dispositif public de prévention des crises, les ENEC permettent d'appréhender les caractéristiques structurelles des systèmes d'élevage, alors que le SAP se focalise sur les données conjoncturelles qui permettent de cerner la configuration des années de crise. Ces deux instruments s'appuient principalement sur les services techniques centraux et déconcentrés pour la collecte des données et la prise de décisions. En règle générale, les

organisations communautaires ne sont impliquées que dans la mise en œuvre opérationnelle des actions qui sont généralement planifiées à leur insu.

Par-delà ces lacunes constatées en matière d'implication des populations, il faut souligner que le SAP a été conçu pour la prévention et la gestion des crises en milieu agricole. On constate, ainsi, que les appréciations portées par le SAP sur la sécurité alimentaire du bétail ne se fondent pas sur une évaluation quantitative du bilan fourrager et des besoins alimentaires du bétail. Par conséquent les éléments fournis par le SAP ne permettent pas d'orienter de façon pertinente les interventions en milieu pastoral. Le même constat s'applique aux enquêtes annuelles sur la situation alimentaire et nutritionnelle qui constituent le cadre de référence pour définir les interventions qui seront menées par le dispositif public, à travers la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER).

Les agences spécialisées dans l'aide d'urgence tiennent compte des informations fournies par le dispositif public dans la programmation de leurs interventions en milieu pastoral, notamment le choix des zones les plus éprouvées par la crise. Elles réalisent des enquêtes spécifiques portant sur le ciblage des bénéficiaires et utilisent des outils déjà testés ailleurs, tout en veillant à les adapter au contexte d'intervention. Les ONG nationales et associations locales sont mises à contribution pour mener ces interventions.

A la différence du dispositif public, les agences spécialisées dans l'aide d'urgence cherchent à obtenir une légitimation sociale des outils d'intervention qu'elles utilisent, en s'appuyant sur des organisations communautaires. De plus, on remarque que ces agences planifient leurs interventions sur la base d'informations désagrégées jusqu'au niveau des villages, alors que les données du dispositif public ne qu'aux communes dans les zones pastorales.

Zone de l'Alibori au Bénin

Au Bénin il n'existe actuellement aucune agence spécialisée dans l'aide d'urgence aux communautés d'éleveurs lors des périodes de crise. Les rares ONG, comme CARITAS, qui apportent une assistance aux populations sinistrées par les sécheresses ou les inondations ne mènent pas d'action en direction des éleveurs.

Le tableau ci-dessous décrit les avantages et les limites des principaux instruments qui sont utilisés pour intervenir en milieu pastoral dans les différentes zones d'étude (Burkina Faso et Niger principalement).

Tableau n° 2 : Analyse des principaux outils d'intervention utilisés en milieu pastoral

<i>Outils d'intervention</i>	<i>Avantages</i>	<i>Limites</i>
Distribution gratuite de l'aliment de bétail	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des mortalités animales causées par la faim ; • Limitation des pertes de poids pendant la sécheresse ; • Récupération plus rapide des animaux après la crise pastorale; • Maintien de l'activité d'élevage au niveau des ménages vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage entre les besoins alimentaires du cheptel et les appuis fournis ; • Dérives de l'assistanat ; • Caractère non pérenne du système ; • d'approvisionnement en aliment de bétail.
Vente de l'aliment de bétail	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des mortalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de mainmise des

à prix modéré	<p>animales causées par la faim ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limitation des pertes de poids pendant la sécheresse ; • Récupération plus rapide des animaux après la crise pastorale ; • Maintien de l'activité d'élevage au niveau des ménages vulnérables ; 	<p>grands éleveurs sur l'aliment de bétail par l'utilisation de prête-noms afin de contourner les règles concernant les seuils plafonds de vente ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exclusion des ménages qui n'ont pas de revenus monétaires ; • Caractère non pérenne du système d'approvisionnement en aliment de bétail.
Etablissement d'un système d'approvisionnement des banques d'aliments de bétail en intrants alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des points d'approvisionnement ; • Possibilité d'acheter de manière échelonnée de petites quantités d'aliments de bétail ; • Sauvegarde du bétail ; • Limitation des pertes de poids pendant la sécheresse ; • Maintien de l'activité d'élevage au niveau des ménages vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à sécuriser le système d'approvisionnement en aliments de bétail ; • Précarité de l'équilibre financier des banques d'aliments de bétail ; • Faiblesse de la dynamique de création de structures fédératives de second niveau ; • Difficulté pour certains groupes d'acteurs à accéder à l'aliment de bétail (femmes, petits éleveurs, transhumants).
Utilisation du mécanisme de « <i>food for work</i> » ou de « <i>cash for work</i> » pour la récupération des terres dégradées	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité offerte aux ménages vulnérables d'obtenir des vivres et/ou des revenus monétaires ; • Emplois offerts sur place aux actifs ; • Limitation des ventes d'animaux pour couvrir les besoins alimentaires des ménages ; • Utilisation des revenus pour acheter des aliments de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut foncier non clarifié des terres récupérées ; • Remise en cause des droits pastoraux qui étaient exercés sur les parcelles, suite à leur aménagement et à la plantation de gommiers ; • Effet bénéfique plus limité pour les femmes dont la participation aux chantiers est entravée par la pénibilité du travail.
Utilisation du mécanisme de « <i>cash transfer</i> » pour aider les ménages pauvres	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage des ménages pastoraux les plus démunis ; • Possibilité offerte aux ménages pauvres d'obtenir des revenus monétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage entre les besoins exprimés par les ménages pauvres et le montant des appuis financiers obtenus.
Redistribution sociale du cheptel	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage pertinent des ménages pastoraux les plus 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets bénéfiques limités à cause du fait que le seuil

	<p>pauvres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution du cheptel de la famille favorisant son maintien dans le système agropastoral ou pastoral ; • Amélioration de la situation économique à court terme grâce à la production laitière et à l'acquisition d'un noyau reproducteur ; • Changement de statut social des ménages bénéficiaires ; • Consolidation des relations de solidarité au sein de la communauté. 	<p>de la viabilité pastorale n'est pas toujours pris en compte pour déterminer la taille et la composition du noyau d'animaux à distribuer ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème lié au non respect du critère de qualité concernant le choix des animaux ; • Problème lié au mode de gestion collectif des animaux ; • Risque de rupture de la chaîne de solidarité qui est censée favoriser la transmission des animaux d'un groupe à l'autre.
Fourniture de semences agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités de production agricole ; • Diversification des systèmes de production. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible maîtrise des itinéraires techniques ; • Caractère aléatoire de la production agricole.
Approvisionnement des pasteurs et agropasteurs en céréales à travers les banques de céréales	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des points d'approvisionnement ; • Possibilité d'acheter de manière échelonnée de petites quantités de céréales ; • Couverture des besoins alimentaires des ménages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé de la transaction conduisant à une faible performance économique des banques céréalières ; • Fluctuations constantes de la demande et de l'offre ; • Multiplicité des intermédiaires.
Appui à la vente d'animaux appelée « opération de déstockage d'urgence »	<ul style="list-style-type: none"> • Abattage des animaux épuisés par la crise pastorale en contrepartie d'une valeur monétaire versée à leurs propriétaires ; • Limitation des pertes sèches engendrées par les mortalités d'animaux ; • Protection du noyau résiduel grâce à l'achat d'aliments de bétail ; • Ciblage pertinent des bénéficiaires de l'opération de « déstockage » et des bénéficiaires de la distribution de viande 	<ul style="list-style-type: none"> • Limites inhérentes aux approches adoptées pour déterminer les prix d'achat des animaux ; • Caractère non approprié des modes de paiement ; • Niveau élevé de décapitalisation ; • Durée longue du processus de reconstitution du bétail.

	boucanée ; • Réduction de la pression exercée sur les ressources naturelles ; • Hausse du prix des animaux au niveau des marchés.	
Distribution de blocs multi-nutritionnels	• Apport en sels minéraux pour les animaux	

On retiendra en résumé que dans la plupart des zones sahéliennes, deux outils d'intervention sont les plus couramment utilisés pour faire face aux crises pastorales. Il s'agit de :

- la facilitation de l'accès des éleveurs à l'aliment de bétail en vue de juguler les effets de la pénurie fourragère sur l'activité d'élevage ;
- la redistribution sociale du cheptel utilisée comme levier pour relancer l'économie domestique et offrir aux ménages de pasteurs, menacés par la précarité, la possibilité de reprendre l'activité d'élevage.

Globalement, ces outils d'intervention sont largement appréciés par les pasteurs en raison de leurs effets économiques bénéfiques à court terme (réduction des mortalités animales et des pertes de poids), mais aussi à moyen terme (acquisition d'un noyau de reproducteurs permettant d'atteindre le seuil de la viabilité pastorale). Toutefois, ces effets positifs potentiels ne peuvent se concrétiser que si l'on respecte, de façon stricte, certaines conditions (qualité des aliments de bétail, nombre minimal du lot d'animaux par ménage et qualité des animaux choisis).

Les projets financés par les agences du Système des Nations Unies (FAO, PAM, FIDA, PNUD, etc.) utilisent souvent le mécanisme de « *food for work* » ou de « *cash for work* » pour la récupération des terres dégradées, le reboisement, l'ouverture de pare-feux, etc. Un tel outil d'intervention permet d'améliorer la situation économique des bénéficiaires, grâce à l'obtention de revenus ou de denrées alimentaires. Mais, il peut entraîner des effets collatéraux se traduisant par la remise en cause des droits pastoraux exercés sur les parcelles, suite à leur aménagement ou à la plantation de gommiers. Depuis quelques années, les agences onusiennes mettent en œuvre une approche de « *cash transfer* » à vocation de lutte contre l'extrême pauvreté¹⁰.

Dans le prolongement des efforts entrepris pour améliorer l'efficacité des appuis fournis aux ménages pastoraux, il est indispensable de configurer les types d'outils d'intervention en tenant compte des défis spécifiques à chacune des phases de la crise pastorale ; à savoir : (i) la phase de l'alerte précoce et de l'évaluation des besoins (mécanismes d'articulation à établir entre les SCAP/RU¹¹ et les dispositifs nationaux) ; (ii) la phase de mise en œuvre des interventions en milieu pastoral (focus sur les mécanismes pertinents de ciblage, les types d'actions pouvant générer des impacts significatifs et les dispositifs de coordination des interventions) ; et - (iii) la phase d'appui à la relance post-crise des économies pastorales.

¹⁰ L'évaluation du projet « Filet de sécurité pour les plus pauvres » qui a été mis en œuvre au Niger montre qu'une opération de « *cash transfer* » peut engendrer plusieurs effets bénéfiques : (i) meilleure couverture des besoins alimentaires des ménages ; (ii) diminution des taux de malnutrition des enfants ; et (iii) amélioration économique des moyens d'existence. De ce fait, l'approche de transfert économique et social à vocation de lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté des ménages a été utilisée en milieu pastoral pour juguler les effets de la crise pastorale.

¹¹ L'expérience de la mise en place des systèmes communautaire d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAP/RU) contribue à améliorer l'efficacité des interventions d'urgence en milieu pastoral. En effet, la prise en compte d'informations fiables et actualisées relatives aux mouvements du bétail (axes de transhumance, zones de concentration, durée de séjour, etc.) offre aux intervenants extérieurs la possibilité de mieux cibler leurs appuis.

4. CONTRAINTES AFFECTANT L'ETABLISSEMENT DE SYSTEMES EFFICACES D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS DE BETAIL

4.1 *Problématique de l'accès des éleveurs des pays sahéliens et côtiers à l'aliment de bétail*

Actuellement, l'usage des aliments de bétail (son de blé, graine de coton, tourteau de coton, tourteau d'arachide, coques de doum et aliments concentrés fabriqués par les industries) constitue un levier important d'amélioration de la productivité de leurs systèmes d'élevage, qu'il s'agisse des systèmes pastoraux dits "à l'herbe" ou des systèmes "mixtes" agropastoraux. Dans les deux cas de figure, il s'agit de systèmes qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles. Dans le cadre du fonctionnement de ces systèmes, la disponibilité en pâturage commande les mouvements des troupeaux et la pratique de la transhumance permet d'améliorer l'alimentation du cheptel. Toutefois, cette forme de mobilité intéresse de moins en moins les systèmes agropastoraux qui évoluent vers des formes sédentaires, avec pour objectif de concilier plus facilement l'élevage et l'agriculture, mais aussi de valoriser pleinement les résidus cultureux.

Compte tenu de l'insuffisance des ressources alimentaires, essentiellement constituées de pâturages naturels, et de la perte de valeur nutritive résultant de la lignification des fourrages herbacés en saison sèche, l'accès aux aliments de bétail constitue un enjeu crucial pour faire face à plusieurs exigences : (i) la limitation des pertes de poids des animaux pendant cette période de l'année¹² ; (ii) le maintien d'une production laitière permettant de garantir la croissance des jeunes animaux ; et (iii) le développement d'activités d'embouche à forte valeur ajoutée, grâce aux gains de poids que permet l'utilisation des intrants alimentaires. Lors des périodes de crise pastorale, une fraction de plus en plus importante des éleveurs a recours aux aliments de bétail bien qu'il convient de mentionner que c'est grâce à une bonne alimentation du bétail en saison sèche, surtout dans les périodes de sécheresses, et que les animaux peuvent récupérer plus vite ; ce qui permet non seulement de surmonter les crises en cours, mais aussi de prévenir celles à venir.

De ce fait, l'usage des aliments de bétail est devenu une préoccupation forte au niveau d'une fraction de plus en plus grande de pasteurs et d'agropasteurs alors que l'accès à ces intrants est entravé par plusieurs séries de contraintes qui concernent notamment :

- le caractère aléatoire de la disponibilité et la fréquence des ruptures de stocks ;
- l'éloignement et l'enclavement des réseaux de points de vente qui ne prennent pas toujours en compte les contraintes inhérentes à la mobilité pastorale ;
- la faible capacité des éleveurs à assurer des achats groupés à travers leurs organisations professionnelles. ;
- la tendance des commerçants à spéculer sur les prix des aliments de bétail en mettant à profit les conditions souvent déséquilibrées d'échanges entre eux et les producteurs¹³ ;

¹² Les recherches effectuées au Sahel montrent qu'en saison sèche, la perte de poids de l'animal peut atteindre 20 %. De plus, les paramètres de reproduction (taux de fécondité, taux de mise bas et taux de prolificité) sont également affectés par les mauvaises conditions d'alimentation du bétail (Bosma R., Bicaba, B. et Zongo, A., 1990. Valeur nutritive de quelques variétés Burkinabé de la paille de Sorghum bicolor. Rapport intérimaire de recherche. Université de Ouagadougou. Burkina Faso).

¹³ Compte tenu de l'importance des volumes d'aliments de bétail qu'ils distribuent, les commerçants occupent parfois une position hégémonique sur les marchés locaux. Ainsi, ils parviennent à fixer des prix qui leur procurent des marges bénéficiaires confortables.

- la hausse continue du cours des matières premières importées (tourteau de soja et son de blé) par les usines spécialisées dans la vente des aliments de bétail.

Au regard de ce faisceau de contraintes, les défis que pose l'amélioration de la productivité des systèmes d'élevage peuvent être résumés comme suit : comment favoriser l'accès durable des éleveurs aux aliments de bétail en tenant compte non seulement des contraintes liées à la mobilité des animaux, à la faiblesse du pouvoir d'achat des éleveurs et aux capacités de négociation et d'action limitées des organisations pastorales, mais aussi des aléas (nécessité d'améliorer les interventions d'urgence) ?

4.2 Défis inhérents aux systèmes d'approvisionnement en aliments de bétail

De manière schématique, on pourrait dire que les dispositifs d'approvisionnement en aliments de bétail sont structurés à trois échelles principales : (i) les usines de fabrication des intrants alimentaires ; (ii) les systèmes communautaires de ravitaillement des éleveurs ; et (iii) le système d'approvisionnement privé.

Au cours des décennies écoulées, la sécurisation de l'approvisionnement en tourteau et en graine de coton est devenue un élément stratégique pour le développement de l'élevage dans les grandes régions de culture cotonnière du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, du Tchad, du Cameroun, etc. Les producteurs de coton développent une stratégie d'investissement de leurs surplus monétaires dans l'activité d'élevage qui leur procure un taux de rémunération du capital plus élevé que les autres secteurs (commerce et artisanat) ou les placements bancaires. En outre, la constitution d'un noyau d'élevage permet de disposer d'un capital facilement mobilisable pour moderniser les exploitations familiales, prendre en charge les dépenses imprévues et réaliser de nouveaux investissements (immobilier, transport, moulin à céréales, etc.).

Désormais, les pratiques d'élevage reposent sur l'exploitation des résidus de culture (paille de céréales et tige de cotonniers), tout en assurant la fertilisation organique des parcelles qui est essentielle pour le maintien du système de rotation culturale. Dans les bassins cotonniers de la sous-région, l'offre alimentaire pour le bétail s'est accrue sous l'effet combiné de deux facteurs principaux : (i) la disponibilité d'intrants alimentaires riches en protéines à base de graine de coton ; et (ii) la pluviosité qui est favorable à l'intensification fourragère.

Toutefois, il existe des risques importants qui sont inhérents à la filière des aliments agro-industriels. En ce qui concerne la graine et le tourteau de coton, l'offre subit la baisse des surfaces qui ont été cultivées au cours de ces dernières années dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi que l'effet du monopole exercé par quelques entreprises spécialisées dans l'égrenage et la trituration. De plus, les différences de prix du marché au niveau régional entraînent des exportations vers les pays les plus offrants au détriment des besoins nationaux des pays producteurs. Dans ces pays, la forte demande en aliments de bétail pendant la saison sèche amène des commerçants privés à spéculer en achetant de grandes quantités de graine et de tourteau de coton, dans le but de les revendre à des prix plus élevés.

Face à de tels risques, certaines sociétés de production de coton ont développé des stratégies de commercialisation de la graine qui ciblent prioritairement les agropasteurs locaux et s'articulent autour de la prise en compte de divers besoins (embouche, production laitière et entretien des bœufs de trait). C'est le cas notamment de la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) au Sénégal qui avait appliqué, au départ, deux prix de vente différents : (i) un prix incitatif pour les producteurs locaux ; et (ii) un prix plus élevé pour les commerçants. Par la suite, elle a procédé à l'harmonisation du prix de vente de la graine pour contrecarrer les stratégies

développées par les commerçants qui utilisaient les éleveurs comme prête-noms. Pour faire face à la concurrence du tourteau de coton importé du Mali, la SODEFITEX a adopté, depuis quelques années, une stratégie d'ouverture plus large en direction des commerçants, en leur facilitant l'obtention de quotas importants.

Une étude récente de l'USAID/WACIP (2010¹⁴) a permis d'analyser l'organisation et la performance du secteur des sous-produits de la culture cotonnière dans les pays du C-4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad)¹⁵. Ce travail a mis l'accent sur le fait que dans la plupart de ces pays, les industries de trituration de la graine de coton sont libéralisées et privatisées. Dans ce contexte de libéralisation du secteur de la trituration, les sociétés de taille industrielle connaissent des tensions financières découlant de la baisse de l'offre et de la hausse concomitante des prix de la graine de coton. Un tel état de fait a conduit à l'arrêt des opérations au niveau de plusieurs usines. Dans tous les pays du C-4, à l'exception du Mali, il existe une tension entre les égreneurs et les triturateurs au sujet de l'exportation des graines. Les premiers estiment qu'ils pourraient vendre la graine de coton à un meilleur prix à l'exportation. Les seconds militent en faveur d'un système qui impose aux égreneurs de vendre la graine uniquement aux industries locales et à des prix abordables.

Au niveau des centres de ravitaillement en aliments de bétail, on constate que la configuration des systèmes d'approvisionnement mis en place reproduit dans ses grandes lignes le modèle des banques céréalières. Pour l'essentiel, ce modèle repose sur la construction d'infrastructures fixes de stockage, la création de comités de gestion et la constitution de fonds de roulement.

L'avantage du système des banques communautaires d'aliments de bétail réside dans le fait qu'il permet aux éleveurs, qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour constituer leurs propres stocks privés, d'accéder à l'aliment de bétail. En plus de l'accessibilité de l'aliment au moment opportun, l'étude réalisée par Assane et al. (2010) dans les départements de Dakoro et d'Abalak (Niger)¹⁶ a identifié d'autres atouts importants, à savoir : (i) la proximité du point d'approvisionnement ; (ii) la possibilité d'acheter de manière échelonnée de petites quantités d'aliments de bétail ; (iii) l'influence bénéfique exercée sur les prix pratiqués par les commerçants privés ; (iv) le renforcement des liens entre les membres de la communauté ; (v) le développement des compétences locales en matière de gestion des infrastructures communautaires ; et (vi) le rehaussement du prestige du site d'implantation de la banque d'aliments de bétail.

Bien qu'étant importants, ces avantages ne doivent pas faire perdre de vue le fait que sur le plan du fonctionnement, les banques d'aliments de bétail sont confrontées aux mêmes difficultés que les banques de céréales, même si la fluctuation des prix des aliments de bétail est moins forte que celle des céréales¹⁷. Dans un cas comme dans l'autre, la viabilité de telles institutions est entravée par les coûts de transaction élevés qui induisent souvent à un manque de performance de l'activité.

¹⁴ USAID/WACIP, 2010. Graine, huile et tourteau de coton : Co-produits ou sous-produits du secteur coton des pays du C-4 ? Rapport Final.

¹⁵ Le label « C-4 » est appliqué aux quatre pays africains qui se sont joints au Brésil pour déposer une plainte contre les Etats Unis et l'Union Européenne qu'ils accusent d'adopter des pratiques de commerce inéquitable en accordant des subventions à leurs cotonculteurs.

¹⁶ Assane, Y., et al, 2010. Rapport de l'étude sur la viabilité des banques communautaires en zones pastorales et agropastorales dans les départements de Dakoro et d'Abalak.

¹⁷ Plusieurs évaluations de l'expérience des banques de céréales montrent que ces institutions ne sont pas appropriées pour prendre en charge l'activité de commercialisation des céréales dans un contexte où le marché privé permet d'obtenir des performances plus importantes.

Le système d'approvisionnement privé joue un rôle plus important que les banques d'aliments de bétail dans la vente des intrants alimentaires au niveau des marchés. Par ailleurs, on constate que le marché privé permet d'obtenir des performances intéressantes, tout en offrant aux éleveurs des conditions avantageuses d'accès à l'aliment de bétail. En effet, la vente à crédit et en petite quantité (en détail) de l'aliment de bétail par les commerçants est plus en adéquation avec le budget des ménages familiaux que la vente au comptant au niveau des magasins. En règle générale, le volume des stocks qui sont constitués par les commerçants est fonction de la demande du marché et des marges bénéficiaires escomptées.

5. SYSTEMES DE GESTION ET CONDITIONS DE VIABILITE DES BANQUES D'ALIMENTS DE BETAIL

5.1 Des expériences prometteuses, mais encore incertaines au Bénin et au Burkina Faso

Les entretiens réalisés au Bénin et au Burkina Faso montrent que l'activité d'approvisionnement en aliments de bétail appuyée par le Projet d'appui à la productivité de l'élevage¹⁸ (PAPE) est relativement bien maîtrisée par les structures de gestion mises en place. Globalement, le niveau de réalisation de l'activité est satisfaisant ; ce qui se traduit par le fait que les magasins sont régulièrement approvisionnés en aliments de bétail. Dans certains cas, l'utilisation d'infrastructures déjà existantes pour stocker l'aliment de bétail contribue à réduire les coûts d'opération qui sont supportés par les comités de gestion. Dans d'autres cas, les structures de gestion ont fait construire des magasins sur des parcelles appartenant aux communes, aux coopératives d'éleveurs ou à des opérateurs privés.

Dans le cadre de la mise en place des stocks, les intrants alimentaires ont été obtenus à un prix élevé lors de la première année de mise en œuvre du projet (2010), à cause des contraintes liées au calendrier d'exécution des activités (impossibilité d'anticiper les achats et niveau élevé des prix au moment du lancement du projet). Par la suite, l'approvisionnement a été assuré par les organisations d'éleveurs qui ont préféré acheter le type d'aliment qu'elles connaissent mieux et dont le prix est plus abordable.

En fonction des différents types de systèmes d'élevage et des objectifs poursuivis par les acteurs concernés, l'usage de l'aliment de bétail répond à trois soucis majeurs :

- a) le maintien des animaux en état d'embonpoint durant la saison sèche ;
- b) l'augmentation de la production laitière ;
- c) le développement de l'embouche des gros et petits ruminants.

Plusieurs autres pays de la sous-région ont bénéficié d'appuis similaires qui n'ont cependant pas débouché sur la construction de systèmes d'approvisionnement durables. Dans le cadre de beaucoup d'expériences, le fonds de roulement octroyé par le partenaire extérieur a disparu en l'espace de quelques années à cause de lacunes liées à la gouvernance des banques d'aliments de

¹⁸ L'objectif général du PAPE est de contribuer au développement économique des systèmes agropastoraux et à l'amélioration des conditions de vie des agropasteurs au Mali, au Burkina Faso et dans le nord Bénin. La logique d'intervention du projet se fonde sur l'articulation de quatre résultats principaux dont le premier est axé sur le renforcement de la productivité des systèmes agropastoraux, à travers l'approvisionnement en intrants pour le bétail et une meilleure intégration agriculture/élevage. La mise en œuvre du projet s'est appuyée sur un ensemble de partenaires et associés, en l'occurrence l'Organisation de Développement des Pays-Bas (SNV), le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) et le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) au Burkina Faso. Le projet a été exécuté pendant vingt deux mois en 2010/2011.

bétail. Une telle situation interpelle en premier lieu les organisations d'éleveurs elles-mêmes et leur impose d'accorder une attention plus grande aux exigences en matière de leadership, de bonne gouvernance et de redevabilité.

Le rapport d'évaluation finale externe du PAPE (Sexton et Touré, 2011)¹⁹ souligne que les dynamiques enclenchées par le projet sont encore récentes et méritent d'être consolidées. Il fait observer que les effets positifs mentionnés par les bénéficiaires concernent principalement : (i) l'augmentation de la production de lait ; (ii) le développement de l'activité d'embouche ; et (iii) le maintien dans la zone des bœufs de labour ; ce qui permet d'entamer les travaux agricoles dans de bonnes conditions.

Sur un autre plan, il convient de souligner que l'implantation des magasins d'aliments de bétail est de nature à rééquilibrer les relations entre les commerçants privés et les éleveurs, voire à favoriser une baisse du prix des intrants alimentaires sur le marché ; du moins de façon passagère. Les volumes gérés par les magasins du projet restent cependant très limités comparativement aux stocks dont disposent les commerçants privés. C'est ainsi par exemple que le partenaire du RECOPA qui dispose du plus grand quota d'aliment de bétail positionne 330 tonnes, alors qu'un commerçant de la zone de Fada N'Gourma (Burkina Faso) achète à lui tout seul 2 000 tonnes. Par conséquent, la baisse des prix imposée aux commerçants n'est effective que sur une courte période correspondant à celle pendant laquelle les magasins sont approvisionnés.

Les organisations d'éleveurs qui sont bénéficiaires des appuis du PAPE ont adopté des initiatives susceptibles d'avoir un effet de levier significatif, à travers :

- la décision de vendre l'aliment de bétail au lieu de l'offrir gratuitement ; ce qui permet de constituer un fonds de roulement permettant de poursuivre les rotations ;
- l'impulsion d'une dynamique organisationnelle autour des banques d'aliments de bétail, avec la création de comités de gestion intégrant les femmes. Ces structures sont rattachées à des organisations faîtières (CRUS, RECOPA et ANOPER²⁰) ; ce qui leur offre des avantages non négligeables, notamment la possibilité de gérer des commandes importantes et de réaliser des économies d'échelle, mais aussi celle de bénéficier d'un appui pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle externe au niveau des magasins.

Toutefois, on constate la persistance de problèmes qui sont liés à : (i) la maîtrise des risques qui pèsent sur le circuit d'approvisionnement en aliments de bétail ; (ii) la faible sécurisation des fonds de roulement ; et (iii) la construction de la viabilité des comités de gestion.

En ce qui concerne l'approvisionnement en graine et tourteau de coton, les volumes disponibles et les niveaux de prix sont tributaires de l'évolution des superficies cultivées et des rendements. *«Par rapport aux procédures de fixation de prix de la graine de coton, le rôle joué par les facteurs de l'offre et de la demande semble s'être accru dans un passé récent. Le prix de la graine dans les pays du C-4 a progressivement grimpé jusqu'en 2004, pour baisser l'année d'après, suite aux récoltes exceptionnelles de 2004 et 2005. De 2006 à 2010, le prix a accusé une hausse plus vertigineuse, car la réduction de la production de coton graine a limité l'offre de graine de coton et forcé ceux qui ont investi dans les équipements de transformation à entrer en compétition*

¹⁹ Sexton, D. et Touré, O., 2011. Projet d'Appui à la Productivité de l'Élevage dans les systèmes agropastoraux au Mali, au Burkina Faso et dans le nord du Bénin (janvier 2010-octobre 2011). Evaluation externe finale. Rapport principal.

²⁰ A Fada N'Gourma (Burkina Faso), les comités de gestion ont mis en place une coopérative régionale. A Parakou / Natitingou (Bénin), il a été décidé, dès le démarrage des activités du PAPE, de mettre à contribution l'ANOPER qui possède sa propre dynamique de centrale d'achat.

pour les approvisionnements en graine, afin de maintenir leurs unités en état de fonctionnement » (USAID/WACIP, 2010).

Dans le contexte spécifique du Mali où les aliments de bétail à base de graine de coton sont fortement demandés, la compétition des prix est forte (70 francs cfa/kg au niveau de l'unité industrielle de la société Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA), contre 50 à 60 francs cfa/kg au niveau des unités artisanales²¹. Durant les périodes de pointe, les prix peuvent varier jusqu'à 200 francs cfa/kg ; ce qui traduit les dysfonctionnements du commerce de l'aliment de bétail (mauvais approvisionnement, spéculation, coûts de transaction, etc.). Les unités artisanales qui n'ont pas une grande capacité d'extraction d'huile parviennent, cependant, à obtenir des profits intéressants en concentrant leur activité sur la production et la vente de tourteau de coton.

En ce qui concerne les structures de gestion des banques d'aliments de bétail, il faut noter qu'elles restent encore fragiles. De façon générale, elles ont un faible niveau de maîtrise des outils de gestion, à cause du taux élevé d'analphabétisme de leurs membres. Le besoin en matière d'accompagnement et de contrôle externe est clairement ressenti au niveau des comités de gestion. Certains d'entre eux ont commencé à mettre en place un dispositif de suivi par une entité externe et envisagent d'instaurer un prélèvement financier sur les ventes d'aliments de bétail pour couvrir le coût de cette prestation.

Dans la plupart des cas, l'équilibre financier des banques d'aliments de bétail n'est pas véritablement établi, selon les conclusions de l'évaluation finale externe du PAPE. Les calculs montrent des résultats économiques fragiles (comptes d'exploitation de premier niveau) ; ce qui laisse une faible marge de manœuvre pour couvrir les coûts de revient (intégrant les frais de transport, de gestion dans les magasins), tout en pratiquant des prix inférieurs à ceux des commerçants privés. De plus, on constate que les comptes d'exploitation ne prennent pas en compte les coûts d'amortissement des bâtiments et les pertes éventuelles liées au stockage.

Dans le cas spécifique de la coopérative régionale de Fada N'Gourma, le plan d'affaires qui a été élaboré montre que les résultats d'exploitation des banques d'aliments de bétail pourraient être positifs, sous réserve que leur gestion soit entièrement basée sur la mobilisation d'acteurs bénévoles. Or, cette hypothèse selon laquelle les structures de gestion n'impliqueraient pas de frais de fonctionnement n'est pas réaliste, si l'on veut disposer des compétences requises pour une gestion plus professionnelle.

En ce qui concerne les dispositifs d'aide mis en place par l'Etat et les ONG lors des crises pastorales, les insuffisances qu'ils recèlent sont repérables à plusieurs niveaux :

- la lourdeur des procédures de fourniture des intrants alimentaires dans le cadre de l'aide d'urgence ;
- la complexité des mécanismes de gestion qui ne favorise ni leur appropriation par les groupes cibles, ni l'établissement d'un système de gestion durable du stock d'aliments de bétail ;
- la faiblesse des quantités qui sont effectivement distribuées aux éleveurs ;
- la dépendance vis-à-vis des filières agro-industrielles dont la production est soumise à une forte variabilité interannuelle.

²¹ Le tourteau fabriqué par ces unités comporte une plus grande proportion de coques.

5.2 *Des tentatives d'établissement de systèmes d'approvisionnement innovants au Niger*

Les ressources fourragères qui assurent l'alimentation du cheptel nigérien sont constituées de pâturages naturels, de résidus culturels et autres sous-produits agricoles. Les pâturages représentent une ressource commune qui est en principe gratuite et accessible à tous les éleveurs. Toutefois, leur disponibilité connaît une forte variabilité spatio-temporelle. Les évolutions en cours depuis plusieurs années se traduisent par le ramassage et le stockage des tiges de mil et de sorgho et même de la paille de brousse. Un tel phénomène revêt une grande ampleur durant les années de déficit fourrager au cours desquelles le ramassage de la paille s'étend à la zone pastorale.

Les aliments du bétail jouent un rôle essentiel dans l'alimentation du bétail lors des périodes de soudure (saison sèche) et des années de sécheresse. Selon certaines estimations (Ministère du développement agricole/FAO, 2006²²), le Niger dispose d'un potentiel important de production d'aliments de bétail qui est évalué à près de 50 000 tonnes, compte non tenu de la production de la société Riz du Niger et des résidus culturels (fanés de niébé et d'arachide, chaume du mil, tiges de sorgho, etc.). Les principaux intrants alimentaires disponibles sur le marché national sont les suivants : tourteaux de coton, tourteaux d'arachide, mélasse, sons de blé, sons de riz, sons des céréales locales (mil, sorgho, maïs) et aliment complet. Lors des années de pénurie fourragère, les besoins alimentaires du bétail sont couverts, grâce à l'importation de graines et de tourteau de coton, ainsi que de son de blé (Ministère du développement agricole, 2006)²³. En dehors des unités agro-industrielles spécialisées comme l'usine d'aliment pour le bétail (UAB) par exemple, le réseau de distribution de ces intrants alimentaires reste faiblement organisé à l'échelle du territoire national.

Pour remédier à cet état de fait, les organisations professionnelles d'éleveurs (en particulier l'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger et le Collectif des Associations Pastorales du Niger) ont établi un réseau de banques d'aliments de bétail (BAB). Ces initiatives ont été soutenues par la FAO, suite à la mauvaise campagne agricole 2007/2008 et à l'envolée des prix des denrées alimentaires. Plusieurs projets ont été mis en œuvre, avec pour objectif de renforcer les moyens d'existence des populations affectées par l'insécurité alimentaire, y compris les éleveurs.

Dans ce cadre, un projet a assuré l'approvisionnement des banques d'aliments de bétail à hauteur de 800 tonnes, en s'appuyant principalement sur les ONG et les organisations d'éleveurs. L'idée de procéder à une distribution gratuite de ces intrants a été abandonnée au profit de celle de la vente à un prix subventionné, en ciblant prioritairement les petits éleveurs. Dans les faits, le système de gestion adopté n'a pas permis de garantir un accès équitable aux intrants, bien que les services départementaux et communaux chargés de commercialiser les aliments de bétail aient déterminé un seuil plafond de vente au niveau des banques (2 à 5 sacs par éleveur, selon les sites). Il y a eu une mainmise des grands éleveurs sur l'aliment de bétail qui ont utilisé des membres de la famille ou des amis comme prête-noms, en vue de contourner le dispositif mis en place. Dans cette phase, une première génération d'environ 140 BAB ont été implantées. Mais, seules 15 d'entre elles ont fonctionné régulièrement et très peu se sont dotées de structures de gestion dynamiques.

²² Ministère du développement agricole/FAO, 2006. Stratégie décentralisée et partenariale d'approvisionnement en intrants pour une agriculture durable (SIAD).

²³ Ministère du développement agricole, 2006. Stratégie décentralisée et partenariale d'approvisionnement en intrants pour une agriculture durable (SIAD).

Sur la base d'une évaluation critique des premières expériences de gestion des banques d'aliments de bétail, l'antenne de l'AREN dans la région de Diffa a apporté des modifications profondes dans les modalités de mise en place et de gestion des BAB. Elle s'est employée à définir une démarche originale qui s'écarte du schéma classique d'implantation et de gestion de ces dispositifs d'approvisionnement. L'approche développée consiste à aborder la question de la sécurisation de l'approvisionnement en aliments, non pas à l'échelon des sites pris séparément, mais à l'échelle de l'ensemble de la région. Une telle démarche tient mieux compte de la forte mobilité du bétail dans la mesure où elle s'appuie sur la mise en place de stocks décentralisés et mobiles. Ces stocks sont positionnés dans des endroits jugés stratégiques au regard de la configuration de l'année et de l'ampleur des mouvements des animaux. De l'avis d'un responsable de l'antenne de l'AREN, « *le ciblage privilégie les zones de concentration des éleveurs, mais aussi celles qui sont fréquentées par les transhumants qu'il s'agisse de zones d'accueil ou de transit. Le choix des sites d'implantation des banques d'aliments de bétail est fait en présence des représentants des communautés d'éleveurs, des élus locaux, des autorités administratives et des responsables des services techniques* ».

Une autre innovation importante apportée réside dans le fait que le système d'approvisionnement mis en place s'est appuyé non pas sur les services déconcentrés de l'Etat, mais plutôt sur une organisation locale d'éleveurs. Cette option présente une valeur ajoutée réelle dans la mesure où l'organisation qui a été mobilisée (en l'occurrence l'AREN) est une structure pérenne capable de :

- (i) développer une réflexion sur les besoins des éleveurs en aliments de bétail, en tenant compte des conditions de déroulement de la saison des pluies ;
- (ii) entreprendre des négociations avec les structures d'approvisionnement et réaliser des économies d'échelle sur la base de commandes groupées ;
- (iii) définir des modalités de mise à disposition conformes au souhait des éleveurs ; et
- (iv) animer un réseau d'information ciblant l'ensemble des éleveurs.

Les acquis enregistrés ne doivent pas faire perdre de vue les défis qui continuent à se poser dans le cadre de l'expérience des BAB, en particulier ceux liés à : (i) la professionnalisation de la gestion des banques d'aliments de bétail (en particulier l'élaboration de comptes d'exploitation leur permettant de fonctionner dans un contexte où le marché privé permet d'obtenir des performances importantes²⁴) ; (ii) l'établissement de mécanismes de suivi et de contrôle externe ; et (iii) la génération de ressources financières susceptibles de compenser l'érosion des fonds de roulement induite par la non internalisation des coûts de fonctionnement du système.

La prise en compte des risques inhérents à la filière des aliments agro-industriels est à l'origine d'initiatives visant à promouvoir la fabrication de blocs multinutritionnels à partir d'ingrédients disponibles localement. Ainsi, la fondation TABOGHOR pour la modernisation de l'agriculture et de l'élevage au Niger a appuyé la mise en œuvre d'une expérience pilote de fabrication locale de compléments alimentaires destinés aux éleveurs des départements de Filingué, Kollo et Boboye. Cette opération a été conçue pour garantir la fourniture d'un complément à valeur énergétique croissante en saison sèche (de 0,5 UF/jour en janvier à 1 UF/jour entre mai et juillet). « *Les blocs multinutritionnels à fabriquer devront apporter ces valeurs en énergie, en matières azotées digestibles et en sels minéraux, qui vont aider au bon fonctionnement du rumen, en équilibrant la fermentation ruminale et valoriser ainsi les aliments fibreux pour limiter la perte de poids durant la période de janvier à juillet. Il s'agit aussi de*

²⁴ Compte tenu de l'exigence de viabilité économique des BAB, il faut se demander si les organisations d'éleveurs sont aptes à prendre en charge l'activité de commercialisation de l'aliment de bétail et à développer des stratégies leur permettant de résister à la concurrence des commerçants. L'expérience des coopératives de services spécialisées dans la fourniture des intrants agricoles aux producteurs montre que les organisations de producteurs ruraux peuvent réaliser des performances intéressantes. On pourrait citer à titre d'exemple le système d'approvisionnement en engrais et pesticides qui a été mis en place par la fédération des paysans du Fouta Djallon en Guinée, ainsi que la centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles du Bénin.

concevoir des formules avec des aliments qui ne peuvent pas être utilisés directement par l'homme et qui n'entrent donc pas en concurrence avec son alimentation » (Fondation TABOGHOR, 2011)²⁵.

La fondation a prévu de distribuer gratuitement 200 blocs multinutritionnels de 2,5 kg contenant de l'urée ou du tourteau aux éleveurs des départements ciblés. La vente de 100 blocs permettra de constituer un fonds de roulement, en vue de pérenniser la fabrication locale de blocs multi nutritionnels. Dans le cadre de l'expérience, trois formules ont été mises au point : il s'agit de la formule 1 qui est basée sur l'utilisation du tourteau d'arachide, de la formule 2 qui privilégie l'usage de l'urée et de la formule 3 qui consiste au traitement des tiges de mil broyées avec de l'urée et du sel. Les tests effectués ont montré que l'usage des blocs multinutritionnels favorise une augmentation de la production laitière (résultats cumulés de la traite du matin et de la traite du soir). Toutefois, il n'a pas été possible d'évaluer le gain de poids, faute de bascule pèse-bétail.

Il ressort de cette expérience que l'utilisation des blocs multinutritionnels contenant de l'urée ou du tourteau d'arachide est d'un apport intéressant comme complément en énergie, en matières azotées digestibles, en calcium, en phosphore et en chlorure de sodium qui sont des éléments indispensables pour une utilisation optimale des aliments grossiers.

L'utilisation à grande échelle des tiges de mil produites localement, broyées, traitées à l'urée et au chlorure de sodium et mises en sacs au moment de leur utilisation apparaît comme une alternative intéressante du point de vue technique et économique. Il faut souligner que le seul département de Filingué produit annuellement plus de 120 000 tonnes de tige de mil. La transformation de ces résidus culturaux permettrait de disposer de 43 millions d'unités fourragères et d'entretenir plus de 181 000 UBT pendant la période de soudure.

Dans cette perspective, il conviendrait de sensibiliser les agriculteurs, afin qu'ils procèdent au ramassage des tiges de mil après les récoltes pour les vendre ou pour la complémentation de leurs animaux. Par ailleurs, il semble judicieux de mettre en place un dispositif d'appui à l'installation de jeunes entrepreneurs ruraux formés et dotés d'équipements appropriés pour la fabrication de blocs multinutritionnels.

6. PERSPECTIVES DE LA PERENNISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES DISPOSITIFS D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS DE BETAIL

Les résultats de l'évaluation des systèmes de facilitation de l'accès des éleveurs à l'aliment de bétail mis en place dans le cadre du PAPE montrent que le processus de pérennisation de ces dispositifs est enclenché, à travers :

- l'effort de maîtrise des coûts de fonctionnement des banques, grâce à l'optimisation des infrastructures existantes ;
- l'établissement d'un dispositif de gestion des stocks s'appuyant sur des comités de gestion dont les membres sont choisis par les bénéficiaires et formés, afin qu'ils puissent maîtriser les outils de gestion, en particulier les comptes d'exploitation prévisionnels ;
- la volonté de garantir l'équité dans l'accès à l'aliment de bétail, à travers la définition de seuils plafonds permettant de corriger les déséquilibres constatés en faveur de certaines catégories d'acteurs (notamment les grands éleveurs) ;

²⁵ Fondation TABOGHOR, 2011. Rapport final : bilan global de l'opération de fabrication de blocs multinutritionnels et état des dépenses détaillé.

- le renforcement des structures locales de gestion et l'impulsion d'une dynamique organisationnelle de second niveau (fédération, union, coopérative régionale) pour favoriser le recensement des besoins, le regroupement des commandes et la prise en charge des négociations directes avec les fournisseurs.

Actuellement, il s'avère indispensable de renforcer le processus de construction de la viabilité économique et sociale des banques d'aliments de bétail, en accordant une attention soutenue à certaines problématiques :

- a) comment établir un équilibre financier plus solide permettant de couvrir l'ensemble des coûts y compris ceux liés au suivi et au contrôle externe ?
- b) de quelle manière pourrait-on sécuriser le système d'approvisionnement en graine et tourteau de coton sur la base de commandes anticipées, en tenant compte des défis qui en découlent en termes de capacités de stockage (magasin central), d'organisation des moyens de transport (location ou achat de camions) et de mobilisation du capital circulant (accès au crédit, alliance avec des institutions financières) ?
- c) quels mécanismes d'articulation devrait-on établir entre les structures locales de gestion des banques d'aliment de bétail, les dynamiques de second niveau et les organisations faitières auxquelles la gestion des fonds de roulement est généralement confiée ?
- d) quelles actions de sensibilisation devrait-on mener pour favoriser une réelle appropriation par les organisations d'éleveurs de la stratégie de la CEDEAO en matière de stockage de l'aliment de bétail ?
- e) quels acteurs mobiliser pour mettre en place une politique de capitalisation des expériences des dispositifs d'approvisionnement en aliments de bétail, en mettant l'accent sur la viabilité économique et sociale (équilibre financier et qualité des mécanismes d'implication des organisations d'éleveurs dans la gestion des dispositifs) ;
- f) comment pourrait-on promouvoir des solutions alternatives aux aliments de bétail à base de graine de coton, compte tenu des risques inhérents à ces filières ?

Il convient de souligner que ce travail de capitalisation a été focalisé sur les produits à base de graine de coton. Or, d'autres approches innovantes sont testées par les institutions nationales de recherche. Ces expériences portent notamment sur la valorisation des produits ligneux comme les gousses (*Acacia*, *Piliostigma*, etc.), les tests d'introduction de soles fourragères dans l'assolement des cultures, l'introduction de l'association culturale sorgho/niébé. Elles méritent de faire l'objet d'une plus grande attention²⁶.

Sur un autre plan, il convient de mentionner que la problématique de l'accès à l'aliment de bétail ne doit pas être abordée uniquement dans une logique de gestion de crise. Autrement dit, il faudrait dépasser la conception restrictive des réseaux de facilitation de l'accès des éleveurs à l'aliment de bétail pendant les périodes de pénurie fourragère. Le rôle premier de l'aliment de bétail est de contribuer à l'intensification des productions animales dans la perspective d'une amélioration de la productivité (réponse au besoin d'augmenter l'offre de viande bovine, tout en prenant en compte les enjeux liés à la gestion des ressources naturelles). L'industrie de l'aliment

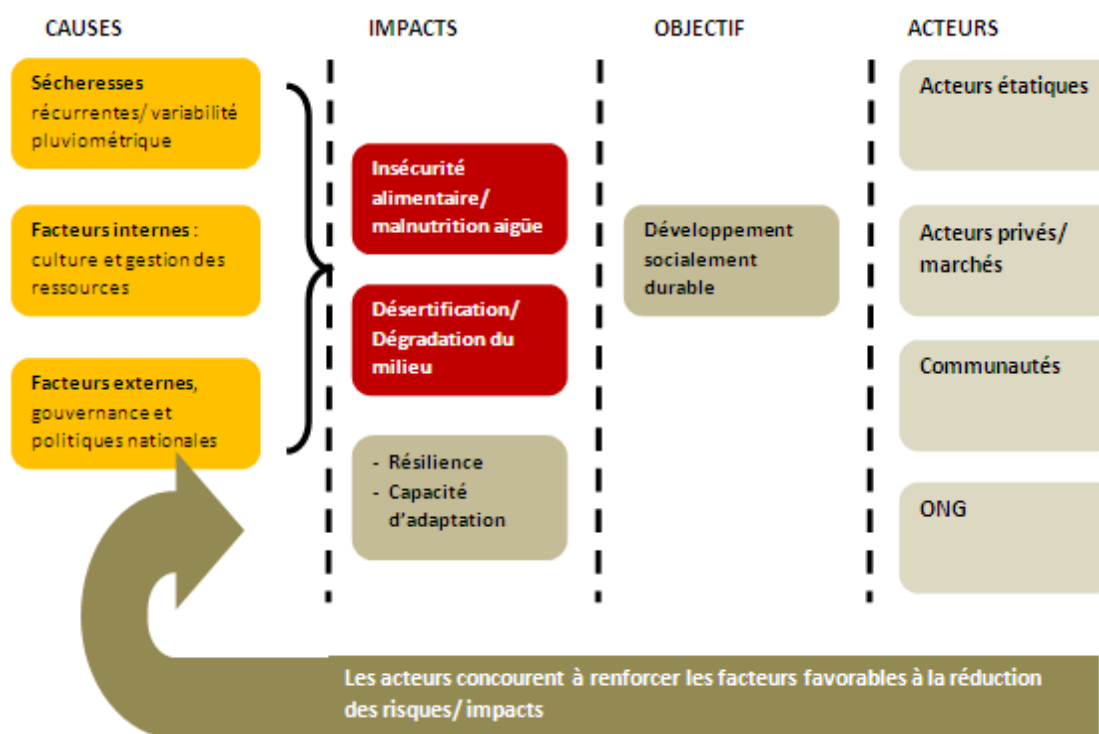
²⁶ Certains résultats de recherche sont présentés dans la revue « CORAF ACTION » (numéro 53). « Génération et transfert de technologies. Afrique de l'Ouest : douze projets de recherche/action font des résultats ».

de bétail (en particulier les aliments concentrés, riches en énergie et protéine, à faible teneur cellulosique) constitue un levier important de la chaîne de valeur des productions animales.

7. IDENTIFICATION DE JALONS POUR RENFORCER LA RESILIENCE DES SYSTEMES PASTORAUX

Les sections précédentes ont analysé les types de réponses qui sont apportées par les dispositifs publics de prévention des crises alimentaires, ainsi que l'efficacité des stratégies d'adaptation des éleveurs. Sur la base de ces éléments, il est possible de proposer une approche intégrée de renforcement de la résilience des systèmes d'élevage, en s'inspirant des travaux menés par Renaudin et al., (2011)²⁷ dans la région de Bahr El Gazal (ouest du Tchad). Ces auteurs se sont évertués à analyser les facteurs internes et externes de résilience des communautés pastorales face aux sécheresses récurrentes, en vue de proposer des réponses intégrées permettant de renforcer ces facteurs.

Matrice n°1 : facteurs de vulnérabilité et de résilience des communautés pastorales



Source : Renaudin et al., 2011

²⁷ Renaudin, B., et al., 2011. La résilience des pasteurs aux sécheresses, entre traditions et bouleversements. Les ONG au défi des transhumances. Tchad, région du Bahr El Gazal. Groupe Urgence, Réhabilitation, Développement.

7.1 *Opportunités et menaces inhérentes aux facteurs internes de résilience*

La vie quotidienne des pasteurs et des agropasteurs est imprégnée d'attitudes, de comportements et de réflexes qui répondent à un souci constant de prévention des risques qui sont liés notamment aux sécheresses. Face à ces aléas, les familles d'éleveurs s'emploient à actionner différents leviers pour se prémunir contre les sécheresses ou pour atténuer les effets qu'elles peuvent induire sur leurs conditions de vie. Pour appréhender ces attitudes adoptées par les éleveurs face aux crises, il conviendrait d'examiner deux questions importantes :

- quels sont les ressorts sur lesquels s'appuient les pasteurs et agropasteurs en période de sécheresse pour assurer le maintien de leur activité d'élevage ?
- quelle est l'efficacité de ces leviers au regard de la durabilité des systèmes d'élevage concernés ?

En termes d'opportunités, les matériaux collectés dans les différentes zones d'étude permettent d'identifier deux principaux facteurs internes de résilience qui sont liés à :

- la flexibilité et l'aptitude des systèmes d'élevage pastoral à s'adapter aux mutations qui affectent les écosystèmes et se traduisent par une fréquence plus rapprochée des sécheresses ; *« dans les conditions sabéliennes actuelles caractérisées par les aléas de pluies et de ressources, l'élevage pastoral pratiqué non seulement par des groupes transhumants traditionnels mais aussi, de plus en plus, par des agriculteurs plaçant leur épargne dans le cheptel, est performant économiquement, beaucoup moins dégradant pour l'environnement que les troupeaux maintenus à la même place et pleinement adapté, grâce à des savoirs faire accumulés et maîtrisés » (Marty et al., 2009)²⁸ ;*
- la préservation des mécanismes de solidarité au sein des communautés pastorales (mécanisme de réciprocité dans l'accès aux ressources naturelles, système traditionnel de prêt d'animaux fondée sur l'estime réciproque entre des individus appartenant à la même communauté ou à des communautés ethniques différentes, etc.).

En termes de menaces, les facteurs qui affectent la résilience sont repérables à deux niveaux :

- la contradiction entre les logiques individuelles à court terme et les préoccupations collectives à long terme tend à accentuer la vulnérabilité aux catastrophes des communautés agropastorales et pastorales. Les expériences de gestion des ressources naturelles dans les zones pastorales montrent que les pasteurs peuvent engager des négociations sur les modalités d'accès aux ressources et aboutir à des compromis acceptables par tous les usagers des pâturages et des points d'eau. C'est au moment de l'application des règles édictées de façon consensuelle que les problèmes se posent. En effet, chacun cherche des subterfuges pour contourner les règles ou pour se soustraire aux contraintes pouvant découler du respect de ces règles ;
- les conditions qui prévalent dans plusieurs zones pastorales tendent à favoriser l'expression des stratégies individuelles et la transformation du système compétitif en une concurrence non maîtrisée pouvant être préjudiciable à la préservation des ressources naturelles à long terme. Ainsi, dans la zone du Ferlo (Sénégal) par exemple, les modes

²⁸ Marty, A. et al., 2009. Au cœur de la transhumance. Un campement chamelier au Tchad central. Septembre 2006 – avril 2007, Karthala.

d'utilisation des ressources posent de multiples problèmes : complexité des itinéraires, surpâturage de certaines zones, faible pression de pâture dans d'autres, émondage abusif des ligneux, etc. (Touré, 1997)²⁹. Dans la région de l'ouest du Renaudin et al., (2011) soulignent que « *l'apparition de chameaux et la multiplication des petits ruminants ont des conséquences sur la composition floristique de la végétation présente sur les terroirs et la modification des opportunités d'utilisation de ces derniers* ».

7.2 *Opportunités et menaces inhérentes aux facteurs externes de résilience*

En termes d'opportunités, les facteurs externes de résilience sont liés au fait que :

- la problématique de la promotion du pastoralisme occupe actuellement une place centrale dans le débat sur les stratégies de développement et de gestion des ressources naturelles³⁰ ; ce qui devrait se traduire par une allocation de ressources financières plus conséquentes pour répondre aux besoins en matière d'aménagements pastoraux, de mise en place d'infrastructures et d'équipements, de renforcement des capacités des éleveurs et pasteurs, etc. ;
- l'engagement des autorités nationales et de leurs partenaires extérieurs à soutenir le processus d'intensification des systèmes d'élevage devrait permettre de tirer profit des opportunités liées à l'augmentation de la demande en produits animaux³¹, de favoriser la conquête de parts plus importantes de marché, mais aussi de répondre aux enjeux fonciers découlant d'une pression accrue sur la terre.

En termes de menaces, deux facteurs principaux affectent la résilience des communautés pastorales :

- d'une part, le fait que dans plusieurs zones pastorales, les institutions publiques sont faiblement représentées et dotées de peu de moyens d'intervention. Avec la clôture des grands projets d'appui à l'élevage, l'autorité et la présence des Etats ont connu une baisse d'intensité dans ces zones. Les défaillances constatées au niveau de la gouvernance politique ont suscité et/ou amplifié les mouvements de rébellion armée dans certaines zones pastorales ;
- d'autre part, le fait que les politiques de décentralisation semblent peu adaptées aux contraintes du pastoralisme dans la mesure où elles ne prennent pas en compte la discontinuité de l'espace pastoral qui suppose des modes de gestion spécifiques. La décentralisation risque de contribuer davantage à la limitation de la mobilité et à l'accroissement de l'insécurité des pasteurs en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles (risque de taxation incontrôlée de la transhumance transfrontalière).

²⁹ Touré, O., 1977. La gestion des ressources naturelles en milieu pastoral. L'exemple du Ferlo sénégalais. In Charles Becker et Philippe Tersiguel (éds.), Développement durable au Sahel. Dakar / Paris, Sociétés, Espaces, Temps/Karthala.

³⁰ Cet intérêt accordé au pastoralisme s'explique pour trois raisons essentielles : (i) les mutations en cours contribuent à faire du sous-secteur de l'élevage un pôle important d'activités dans les économies des ménages et des pays de la sous-région ; (ii) les activités pastorales constituent le principal mode de gestion et de mise en valeur des ressources naturelles dans les zones arides et semi-arides qui couvrent la majeure partie des pays concernés ; et (iii) les pouvoirs publics cherchent à favoriser l'intégration dans la nation en construction des zones marginales qui sont laissées pour compte et qui se trouvent confrontées à l'insécurité et à des mouvements de rébellion armée.

³¹ La demande en produits animaux en Afrique de l'Ouest devrait augmenter de plus de 250 % d'ici 2025, alors que le taux de croissance de l'offre est estimé à 2 % seulement (CEDEAO, et al., 2008).

7.3 Quelques jalons pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux

L'analyse des opportunités et des contraintes inhérentes aux facteurs de résilience permet d'identifier quelques pistes de solution qu'il importe d'explorer. Ces jalons à mettre en place pour progresser concernent :

- l'élaboration d'un guide pratique d'intervention en zone pastorale, en mettant l'accent sur la facilitation de l'accès des ménages de pasteurs aux denrées alimentaires et à l'aliment de bétail ;
- l'affinement des indicateurs du CHB, avec la prise en compte des aspects concernant : (i) les liens à établir entre la gestion des pâturages et des points d'eau ; (ii) l'évolution des termes de l'échange céréales/bétail ; et (iii) les stratégies développées par les éleveurs en matière de stockage, de déstockage et de restockage du bétail ;
- les mécanismes à mettre en place pour favoriser l'appropriation par les pasteurs et agropasteurs de la stratégie régionale de stockage de l'aliment de bétail de la CEDEAO, en vue d'éviter la mise à l'écart des groupes les plus vulnérables (femmes éleveurs, ménages possédant des effectifs animaux réduits, éleveurs les plus mobiles, etc.) ;
- la définition d'une stratégie de mise en oeuvre opérationnelle du plan d'action de l'élevage de la CEDEAO ;
- l'identification des passerelles à établir entre les nouvelles dynamiques sous-régionales et mondiales (AGIR, faim zéro, etc.) et les PRIA et PNIA qui constituent de cadre de référence pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux et agropastoraux.